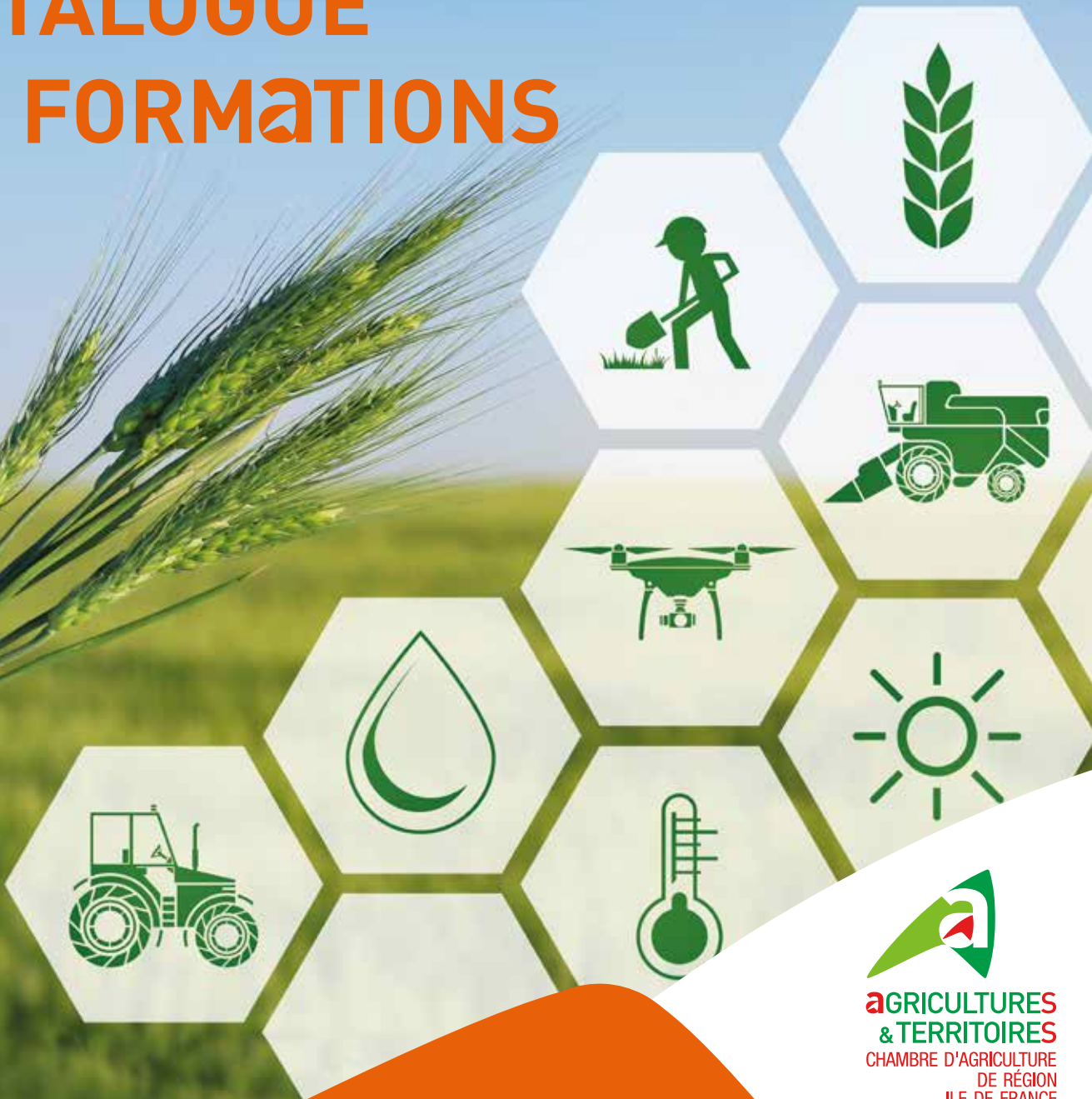


2019

SERVICES - CONSEILS - OUTILS

CATALOGUE DE FORMATIONS



**agricultures
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE



édito

Le métier d'agriculteur évolue et nécessite de se former en permanence pour progresser, acquérir de nouvelles compétences et développer son exploitation agricole. À ce titre, la formation continue constitue un levier essentiel.

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France a pour mission d'accompagner votre développement. Notre engagement est clair : vous faire monter en compétences et vous transmettre les clés pour piloter votre projet et ainsi faire réussir votre entreprise agricole. Pour cela, nous vous proposons des formations qui répondent à vos besoins afin de vous accompagner au quotidien, avec des thématiques qui correspondent à vos préoccupations pour vous permettre de piloter votre stratégie et rester maître de vos choix. Nos formations sont développées en ce sens, à la fois opérationnelles, dynamiques et tournées sur les échanges d'expériences afin que chaque stagiaire soit satisfait, intervienne et s'enrichisse de l'intervention du formateur mais aussi des autres participants.

Dans ce catalogue, nous vous proposons des formations adaptées à chaque type et système de production, propres à votre cœur de métier et à votre projet ainsi que des formations plus transversales sur la gestion d'entreprise, la commercialisation, la diversification, l'optimisation environnementale.

Si vous ne trouvez pas la formation qui répond à vos besoins et à votre projet d'entreprise, n'hésitez pas à contacter nos équipes !

Vous trouverez dans ce catalogue, le fruit de nos échanges sur vos attentes et vos besoins.

Notre équipe formation reste à votre disposition.



Christophe Hillairet

Président
de la Chambre d'agriculture
de région Ile-de-France



Sommaire

■	INSTALLATION / TRANSMISSION	5
■	PRODUCTIONS	
■	Production végétale	9
■	Production animale	40
■	ENVIRONNEMENT	55
■	GESTION ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE	61
■	DIVERSIFICATION	65
■	COMMERCIALISATION	67
■	BÂTIMENT	73

VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE

PARTENAIRE
DES ENTREPRISES
AGRICOLES ET
DES ACTEURS
DES TERRITOIRES



NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

S'ENGAGE DANS
UNE DÉMARCHE
QUALITÉ

L'écoute

proche pour mieux vous comprendre

La réactivité

pour que vous gardiez une longueur d'avance

L'efficacité

des prestations pertinentes au bon moment

L'expertise

une large palette de compétences

La clarté des informations

pour une relation en toute confiance

L'éthique

des valeurs pour le respect de vos intérêts



INSTALLATION TRANSMISSION

INSTALLATION
TRANSMISSION

PRODUCTIONS

ENVIRONNEMENT

GESTION ET
STRATÉGIE

DIVERSIFICATION

COMMERCIAL-
ISATION

BATIMENT

PPP - Environnement juridique et fiscalité



OBJECTIFS

Appréhender les grands principes du statut du fermage et des régimes matrimoniaux
Être capable de mesurer les avantages et les inconvénients d'une exploitation en société
Maîtriser les différentes étapes de la vie en société



CONTENU

- Choisir la structure juridique de la société
- S'informer sur la fonction de gérant, les décisions collectives, les entrées et les sorties d'associés
- Connaître le statut du fermage (champ d'application, les différents baux, les droits notamment en matière de renouvellement, de préemption, etc., la résiliation)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Exploitants agricoles en phase d'installation dans le cadre du PPP
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Exercices pratiques et échanges en groupe

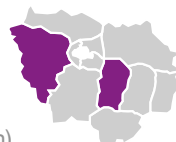
NOTRE +

Du porteur de projet à l'agriculteur installé, la Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs dans toutes leurs problématiques avec une expertise à 360°



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 2 jours
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** :
Jeudi 14 Mars (9h - 17h30) & Vendredi 15 mars (matin)
Jeudi 26 Septembre (9h - 17h30) & Vendredi 27 Septembre (matin)
Jeudi 20 Juin (9h - 17h30) & Vendredi 21 Juin (matin)
Lundi 18 Novembre (9h - 17h30) & Mardi 19 Novembre (matin)
- **Lieux** : LE MÉE-SUR-SEINE (77) et LE CHESNAY (78) selon les dates
- **Tarif** net de TVA : 10,50 €



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Karine DOSSOU
01.64.79.30.02
karine.dossou@idf.chambagri.fr
Nolan PICARD
01.39.23.42.28
nolan.picard@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Sophie FAUCHER
Conseillère juridique - CARIDF
Frédérique MILLOT
Conseillère juridique - CARIDF
Christine GIMARD
Expert comptable - CAERIF

Voir aussi : Formation PPP – Gestion de l'exploitation

PPP - Gestion de l'exploitation



OBJECTIFS

Appréhender la présentation économique de l'exploitation et du projet d'installation



CONTENU

- Savoir gérer sa trésorerie (les ratios, les documents comptables, les marges brutes et références de groupe, les coûts de production, etc.)
- Comprendre la notion de prix de revient, d'équilibre, les aspects fiscaux et sociaux, le plan développement économique et utiliser le P.E.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Exploitants agricoles en phase d'installation dans le cadre du PPP
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques et exercices pratiques

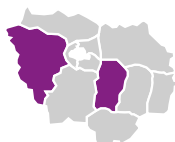
NOTRE +

Un formateur spécialisé en économie - gestion agricole et agro-alimentaire pour être en capacité de dispenser une formation personnalisée pour les futurs exploitants agricoles



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** :
 - Lundi 18 mars (9h - 17h30)
 - Lundi 24 Juin (9h - 17h30)
 - Lundi 30 Septembre (9h - 17h30)
 - Mercredi 20 Novembre (9h - 17h30)
- **Lieux** : LE MÉE-SUR-SEINE (77) et LE CHESNAY (78) selon les dates
- **Tarif** net de TVA : 7 euros



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Karine DOSSOU
01.64.79.30.02
karine.dossou@idf.chambagri.fr
Nolan PICARD
01.39.23.42.28
nolan.picard@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Pierre-Jean MOIA
Conseiller de gestion - CARIDF
Stephen DOMBRECHT
Conseiller de gestion
CERFRANCE Champagne -
Nord Est Ile-de-France

Voir aussi : Formation PPP – Environnement juridique et fiscalité

Anticiper – Décider – Agir : les clés d'une transmission réussie



OBJECTIFS

Établir un plan stratégique personnalisé pour mettre en œuvre la transmission
Recevoir son relevé de carrière et apprendre à l'interpréter
Savoir identifier, analyser et évaluer la transmission (fiscalité, foncier, droits à produire)



CONTENU

- Appréhender la transmission (état des lieux de son exploitation et de sa valeur, les différents modes possibles, démarches administratives)
- Appréhender la retraite (les conditions d'accès)
- Savoir mesurer les conséquences fiscales d'un arrêt d'activité



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs de plus de 50 ans
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques et échanges

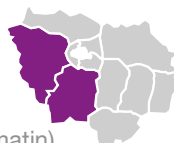
NOTRE +

Une formation transversale qui aborde à la fois la fiscalité, la gestion, le foncier, le juridique pour préparer une transmission sous tous ses aspects



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 2,5 jours
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** :
Mercredi 5 Juin & Mardi 11 Juin & Mercredi 12 Juin (matin)
Jeudi 6 décembre & Jeudi 13 décembre & Vendredi 14 décembre (matin)
- **Lieux** : CERGY (95) (session 1),
ÉTAMPES & SAINT ARNOULT EN YVELINES (78) (session 2)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 52.50 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 472.50 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Voir aussi : Capitaliser sur les richesses du travail en famille, pour dépasser les délicatesses



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Pierre-Jean MOIA
Alice CLIQUET
01.30.88.08.81 - 06.72.76.07.42
pierre-jean.moia@idf.chambagri.fr
alice.cliquet@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Sophie Faucher,
Conseillère juridique CARIDF
Frédérique MILLOT,
Conseillère juridique CARIDF
Stéphan PASCO,
Conseiller relation adhérents MSA IDF
Alexandre SIGURE,
Juriste fiscaliste agricole
Pierre-Jean MOIA,
Conseiller de gestion CARIDF



PRODUCTION ANIMALE ET VÉGÉTALE

PRODUCTIONS

ENVIRONNEMENT

GESTION ET
STRATÉGIE

DIVERSIFICATION

COMMERCIAL-
ISATION

BATIMENT

Mettre en œuvre l'agriculture intégrée sur son exploitation agricole - INITIALE



OBJECTIFS

Réduire l'usage des produits phytosanitaires par le système de culture et l'agronomie
Améliorer son propre système de culture grâce au partage d'expériences



CONTENU

- Réduire les risques grâce à l'agronomie (fondamentaux de la protection des cultures, leviers agronomiques et leurs modes d'action, le système de culture pour réduire les risques de bio-agresseurs, construire des systèmes de culture économes en phytosanitaires : la méthode STEPHY)
- Systèmes de culture économes en phytosanitaires (évaluation des systèmes de culture innovants conçus par les agriculteurs, calcul d'indicateurs, projet Grandes Cultures Économes)
- Témoignage d'un agriculteur engagé dans une démarche de réduction d'intrants : évolution du système de culture et résultats
- Visite d'exploitation agricole et d'essais système de culture



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges (discussion, témoignage) et visite d'exploitation

NOTRE +

Formation qui répond à l'obligation dans le cadre d'un 1^{er} engagement en MAEC « réduction de l'usage des produits phytosanitaires » en Seine-et-Marne



INFORMATIONS PRATIQUES

■ **Durée** : 2 jours + 2 demi-journées au printemps 2019

■ **Modalités** : Formation collective

■ **Dates 2019** :

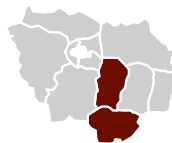
Judi 24 janvier & jeudi 31 janvier (9h - 17h30)

Ou autre session Vendredi 30 Novembre 2019 & Lundi 10 décembre 2019 (9h - 17h30)

■ **Lieux** : CHATEAUBLEAU (77) + visite d'exploitation et d'essais ou autre session SAINT PIERRE LES NEMOURS (77) + visite d'exploitation et d'essais

■ **Tarif** : Agriculteur contributeur VIVEA : Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 420 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Sébastien PIAUD
01.64.79.30.92
sebastien.piaud@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Sébastien PIAUD
Conseiller Grandes cultures
Marion PERSONNIC
Animatrice réseau DEPHY

Voir aussi : Mettre en œuvre l'agriculture intégrée sur son exploitation - Perfectionnement

Mettre en œuvre l'agriculture intégrée sur son exploitation – PERFECTIONNEMENT



OBJECTIFS

- Analyser ses pratiques pour réduire les risques de bioagresseurs
- Choisir les leviers agronomiques les plus adaptés pour réduire l'usage des phytosanitaires
- Construire un système de culture cohérent
- Évaluer les conséquences d'un changement de pratiques sur le système de culture



CONTENU

- Mettre en œuvre de façon cohérente les leviers agronomiques pour réduire les risques de bioagresseurs au niveau de l'itinéraire technique et du système de culture
- Savoir concilier agronomie, chimie et économie dans la réduction d'intrants : présentation de l'exploitation, des stratégies agronomiques mises en œuvre (agriculture de conservation, variétés, itinéraires techniques, travail du sol, etc.)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs reconduisant une MAE Qualité de l'Eau, agriculteurs des réseaux DEPHY et agriculteurs d'Ile-de-France
- Prérequis : avoir suivi la formation « Mettre en œuvre l'agriculture intégrée sur son exploitation - Initiale »



MÉTHODE

- Supports théoriques, échanges et visites d'exploitations

NOTRE +

Présentation d'essais « systèmes de culture intégrés » avec analyse multicritères des résultats



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 2 demi-journées
- Modalités** : Formation collective
- Dates 2019** :
Vendredi 17 mai & Vendredi 27 Mai (14h - 17h30)
Ou autre session Mercredi 22 Mai & Mercredi 5 Juin (14h - 17h30)
- Lieux** : BRIE-COMTE-ROBERT (77) & AUFFERVILLE (77)
et BRIE-COMTE-ROBERT (77) & LA HAUTE-MAISON (77) selon les dates
- Tarif net de TVA** :
Agriculteur contributeur VIVEA : Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 196 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Sébastien PIAUD
01.64.79.30.92
sebastien.piaud@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Sébastien PIAUD
Conseiller agricole Grandes Cultures
à la Chambre d'agriculture de Région
Ile-de-France

Voir aussi : Le semis direct sur couverture végétale (SCV) : ses principes, ses atouts, sa gestion technique

Le semis direct sur couverture végétale (scv) : ses principes, ses atouts, sa gestion technique



OBJECTIFS

- Comprendre les bases de fonctionnement des systèmes de cultures semis sous couvert
- Connaître l'exemple d'application en sol argilo-calcaire
- Favoriser l'écologie microbienne pour améliorer les performances



CONTENU

- Connaître les systèmes de culture SCV dans le monde ainsi que les principes généraux communs, l'impact sur l'environnement
- Appréhender l'impact sur la fertilité du sol, l'enherbement, les maladies et ravageurs, les performances technico-économiques
- Maîtriser les outils utilisés, les rotations de cultures et couverts végétaux, performances technico-économiques comparées avec le conventionnel



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Exercices pratiques et échanges en groupe

NOTRE +

Un intervenant avec une expérience de plus de 18 ans en pratique de semis direct sous couvert végétal



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 1 jour
- Modalités** : Formation collective
- Date** : À venir
- Lieu** : À déterminer
- Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Sébastien PHILIPPE
01.39.23.42.23
sebastien.philippe@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Hubert CHARPENTIER
*Agriculteur dans l'Indre et agronome,
ancien chercheur au CIRAD*

Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques

Comprendre et interpréter son analyse de sol



OBJECTIFS

Comprendre : le rôle des éléments fertilisants du sol
Diagnostiquer les besoins de chaque élément pour chaque parcelle



CONTENU

- Acquérir les fondamentaux agronomiques et interprétation du rapport de résultats (différentes méthodes d'analyse, connaissance et interpréter le rapport des 4 composantes de l'analyse de terre)
- Connaissance des moteurs de conseil fumure PK
- Savoir réaliser le calcul de doses de chaque élément



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous les agriculteurs d'Ile-de-France
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Exemples d'analyses concrets et variés

NOTRE +

Une formation personnalisée grâce à des travaux pratiques réalisés directement à partir des données des participants



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** : Jeudi 10 janvier (9h - 17h30)
- **Lieu** : ARDON (45)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 175 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Thierry MULOT
06.07.45.35.11
thierry.mulot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Matthieu VALE
Responsable technique du Pôle
agriculture d'AUREA AGROSCIENCES

Voir aussi : Construire son programme de protection fongicide sur blé

Construire son programme de protection fongicide sur blé



OBJECTIFS

- Savoir identifier les principales maladies du blé
- Comprendre les modes d'action des produits
- Construire ses programmes de traitement



CONTENU

- Identifier les différentes maladies du blé (symptômes, éléments d'épidémiologie, seuils d'intervention)
- Optimiser l'utilisation de fongicides (mode d'action, efficacité des matières actives et des produits, risques de résistances, avantages et limites des mélanges)
- Construire ses programmes (choix des produits et des doses, positionnement des traitements, conditions d'applications)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs en système grandes cultures ou polyculture-élevage
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Travail en groupe sur les programmes fongicides des stagiaires

NOTRE +

Construction d'un programme fongicide clé en main personnalisé selon l'exploitation et ses particularités



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 1 jour
- Modalités** : Formation collective
- Dates 2019** : Lundi 28 janvier (9h - 17h30)
- Lieu** : LE MÉE SUR SEINE (77)



- Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 203 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Lucien OUDART
06.71.39.38.87
lucien.oudart@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Delphine BOUTTET
Ingénieur régional ARVALIS-INSTITUT
VEGETAL

Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques

Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques



OBJECTIFS

Savoir poser un diagnostic sur les adventices qui nuisent à la production sur mes parcelles
Optimiser mon exploitation en prenant en compte la biologie des adventices pour limiter l'enherbement
Identifier les adaptations possibles de mon système de culture pour limiter son enherbement



CONTENU

- Comprendre et connaître la biologie des adventices
- Connaître les leviers agronomiques disponibles (l'approche « système de culture » pour réduire la pression des adventices, la combinaison de leviers agronomiques)
- Évaluer l'impact de stratégie agronomique de gestion des adventices



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs système Grandes Cultures conventionnel / biologique
- Agriculteurs réseaux DEPHY – FERME ECOPHYTO, en MAE qualité de l'Eau
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Distribution de supports et visite d'exploitation

NOTRE +

Conception d'une stratégie adaptée à vos problématiques adventices



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 1 jour
- Modalités** : Formation collective
- Dates 2019** : Mardi 14 mai (9h - 17h30)
- LieuX** : AMILLIS (77) & MAROLLES-EN-BRIE (77)
- Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 217 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Sébastien PIAUD
06.07.18.17.66
sebastien.piaud@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Sébastien PIAUD
*Conseiller agricole grandes cultures
Chambre d'Agriculture Région Ile de France*
Bertrand BACLE
*Conseiller agricole grandes cultures bio
Chambre d'Agriculture Région Ile de France*

Voir aussi : Choisir, mettre en place et valoriser les couverts végétaux

Choisir, mettre en place et valoriser les couverts végétaux



OBJECTIFS

Savoir choisir les espèces et identifier les couverts adaptés à des objectifs ciblés
Choisir une méthode d'implantation en fonction des facteurs clés de réussite



CONTENU

- S'approprier les fondements sur la fertilité des sols et identifier les avantages apportés par les couverts végétaux
- Déterminer les espèces végétales et identifier les méthodes d'implantation des couverts
- Mettre en place, valoriser et évaluer les couverts (grandes cultures ou élevage) dans un système en agriculture de conservation des sols



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques et échanges

NOTRE +

Une formation pratique qui met à plat les différentes espèces et vous accompagne dans vos choix stratégiques



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Date** : À venir
- **Lieu** : À déterminer
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF)
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières)



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Sébastien PHILIPPE
01.39.23.42.23
sebastien.philippe@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
À déterminer

Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques

Maladies de la pomme de terre : bien les identifier et les connaître pour adapter les méthodes de lutte



OBJECTIFS

Identifier et reconnaître les symptômes des maladies sur la pomme de terre
 Connaître l'efficacité des fongicides et leurs modes d'action
 Définir les méthodes de lutte contre les maladies les plus adaptées à chaque contexte parcellaire



CONTENU

- Hiérarchiser les différents agents pathogènes, leurs symptômes et leurs effets sur le rendement et la qualité des récoltes
- Connaître les méthodes de luttés prophylactiques et les pratiques culturales permettant de réduire les risques de maladies ainsi que les modes d'action et efficacité des fongicides



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs



MÉTHODE

- Apports théoriques et exercices pratiques : propositions et discussion de stratégies de lutte raisonnée

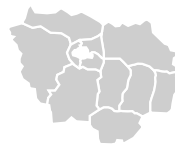
NOTRE +

Une formation pratique adaptée au niveau de connaissance et à la maîtrise du sujet des stagiaires



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 1 jour
- Modalités** : Formation collective
- Date** : À venir
- Lieu** : À déterminer
- Tarif** :
 Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
 Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
 Maï CHAPELIN
 01.39.23.42.38
 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
 Sébastien PIAUD
Conseiller Grandes cultures
 Marion PERSONNIC
Animatrice réseau DEPHY

Intervenant(s)
 À définir

Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques

Distiller mes plantes aromatiques pour produire des huiles essentielles



OBJECTIFS

Maîtriser les techniques de distillation pour produire une huile essentielle de qualité
Savoir maîtriser l'outil de distillation (les différentes phases, la chaudière et sa production de vapeur)
Appréhender les aspects maintenance de l'outil



CONTENU

- Maîtriser les fonctionnalités d'une installation de distillation : atelier pratique autour de l'installation (fonctionnalité des différents équipements, identification des points sensibles, compréhension des fonctionnements)
- Connaître les principes de la distillation à la vapeur (principes généraux de la distillation, définitions, aspects théoriques, phases de la distillation, rôles et la localisation des huiles essentielles dans les plantes)
- Savoir conduire une chaudière vapeur (comprendre les règles de sécurité de base liées à la vapeur et à la distillerie, savoir conduire une chaudière, comprendre et gérer le traitement de l'eau d'une chaudière)
- Appréhender la notion de qualité des huiles essentielles (moyens d'analyse de l'huile essentielle, dégradation des huiles essentielles, détermination de la fin de distillation)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Producteurs de plantes aromatiques
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges

NOTRE +

Formation dynamique et tournée sur la pratique avec un atelier sur place (outil CUMA Milly PPAM Production)



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 2 jours
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** :
Lundi 15 avril et Mardi 16 avril (9h - 17h30)
- **Lieu** : ÉTAMPES (91)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 70 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 406 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Rémi BAUDOUILN
06.43.05.23.53
remi.baudouin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

M. Bert CANDAELE
CRIEPPAM Ingénieur spécialisé dans la récolte et la transformation des PPAM

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société!

Techniques de pulvérisation



OBJECTIFS

Maîtriser la qualité de sa pulvérisation (qualité de l'eau, réglage des buses, dérive, volume de bouillie, adjuvants, etc.)
Connaître la réglementation associée



CONTENU

- Connaître la réglementation et les éléments théoriques de la qualité de pulvérisation, de l'eau à la buse en passant par les adjuvants : qualité de l'eau, types de buse, les gouttelettes, les formulations de PPP, la dérive, la mouillabilité, le volume de bouillie, la préparation de la cuve et les adjuvants
- Démonstration de l'outil PULV&DYNE (reproduction fidèle de la pulvérisation) : démontrer ce que fait une buse, une pression, un volume sur un support végétal et synthétique avec ou sans adjuvant



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges et démonstration

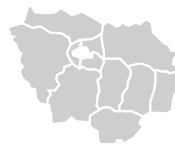
NOTRE +

Une formation tournée sur la pratique avec une démonstration de l'outil PULV&DYNE



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 1 jour
- Modalités** : Formation collective
- Date** : À déterminer
- Lieu** : À définir
- Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Romane NOGARO
01.64.79.30.53
romane.nogaro@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

À déterminer

Voir aussi : Choisir, mettre en place et valoriser les couverts végétaux

BIO

Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques en agriculture biologique



OBJECTIFS

Identifier les techniques d'un système de culture pour limiter l'enherbement
Savoir choisir un système de culture adapté à son exploitation



CONTENU

- Développer son expertise sur les adventices (connaître la biologie des adventices, les leviers agronomiques, les différents systèmes de culture)
- Piloter son exploitation (évaluer les risques, adapter ces systèmes de culture)

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges



NOTRE +

Une formation adaptée aux problématiques particulières des agriculteurs en cultures biologiques



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Date** : À venir
- **Lieu** : À déterminer

■ **Tarif** :

Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Sébastien PIAUD
01.64.79.30.71
sebastien.piaud@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

À déterminer

Voir aussi : Gérer l'azote en Grandes Cultures biologiques

Gérer l'azote en grandes cultures biologiques



OBJECTIFS

Savoir adapter son système de culture biologique (rotations, couverts, apports) pour plus d'autonomie azotée
Réaliser son plan de fumure prévisionnel en AB à l'aide des outils créés par la Chambre d'agriculture de Région d'Ile-de-France



CONTENU

- Connaître le cycle de l'azote et l'impact des pratiques sur sa disponibilité
- Savoir identifier les conditions pour des apports d'engrais organiques efficaces et rentables
- Construire des systèmes de culture pour gérer au mieux l'azote (adapter la succession de cultures et l'introduction de couverts, définir la politique d'apport d'engrais organiques en fonction de la rotation)
- Savoir réaliser son plan de fumure prévisionnel en AB
- Décider d'un apport d'engrais organique sur blé en fonction de la situation de la parcelle



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Céréaliéristes biologiques ou en conversion
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges et exercices en groupe (OAD informatique)
- Ordinateur portable vivement recommandé

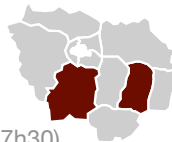
NOTRE +

Formation pratique avec l'utilisation interactive de l'outil PGN_AB pour réaliser votre plan de fumure prévisionnel adapté à l'AB et à la réglementation



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** :
Mardi 12 février (9h - 17h30) ou Jeudi 14 février (9h - 17h30)
- **LieuX** : AMILLIS (77) ou ÉTAMPES (91)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 28 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 224 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières)



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Charlotte GLACHANT
06.07.18.19.07
charlotte.glachant@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Charlotte GLACHANT
Conseillère technique en agriculture biologique de la Chambre d'Agriculture Région Ile-de-France
06.07.18.19.07

Voir aussi : Gestion des adventices en AB : adapter mes stratégies agronomiques et bien utiliser le désherbage mécanique

PILOTEZ VOS CULTURES EN TOUTE TRANQUILLITÉ




GÉRER LA TRAÇABILITÉ DE VOS PRODUCTIONS

Gestion parcellaire cartographique

Gestion de la fertilisation

- Agronomique (plan de fumure NPK)
- Réglementaire (conformité Directive Nitrates)

Gestion phytosanitaire*

- Conseil annuel morte-saison et conseil au champ
- Réglementaire (contrôles phytosanitaires)
- OAD Prévention des maladies 

Suivi de la traçabilité (pratiques agro et itinéraire technique) sur smartphone

Indicateurs demandés dans le cadre
de **certification**

Gestion des ETA (Entreprises de Travaux Agricoles)



SUIVRE VOS INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Suivi des mesures agro environnementales

Indicateurs environnementaux (IFT, vérification
des 170 unités d'Azote directive nitrate)



Agriculture de précision

* Les Chambres d'agriculture réalisant du conseil phytosanitaire
sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant.



PILOTER VOTRE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Suivi des performances technico-économiques (marge brute et semi-directe, gestion des stocks)



ANTICIPER VOTRE DÉCLARATION PAC

Aide à la déclaration PAC et export
vers TéléPAC



AU SERVICE DE VOTRE PERFORMANCE

Laurence Gousson
Conseillère Mes Parcelles
Tél : 06.07.66.86.40
Mail : laurence.gousson@idf.chambagri.fr



Mes p@rcelles : se mettre à jour dans sa traçabilité



OBJECTIFS

Se mettre à jour dans sa traçabilité



CONTENU

- Maîtriser sa fertilisation (calculer ses doses d'azote, réaliser son plan de fumure, saisir, consulter, vérifier et modifier ses interventions de fumure, remplir son cahier d'épandage)
- Éditer les documents réglementaires (plan de fumure, cahier d'épandage, registre phytosanitaire, fiches parcellaires)
- Cartographier (découper ses parcelles, renseigner les données de son assolement)
- Enregistrer ses pratiques culturales (personnalisation des intrants, mise à jour des listes d'intrants, saisie des pratiques)
- Vérifier les dates d'épandage et le registre phytosanitaire



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs utilisateurs de Mes p@rcelles
- Prérequis : avoir suivi une formation initiale à l'outil Mes p@rcelles



MÉTHODE

- Utilisation de l'outil Mes P@rcelles, navigation guidée

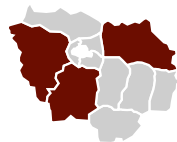
NOTRE +

Un outil des Chambres d'agriculture 100 % conçu pour répondre aux problématiques des agriculteurs notamment réglementaires, tourné sur la facilité d'utilisation



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** :
Jeudi 24 janvier (8h30 à 17h) ou
Vendredi 25 janvier (9h à 17h30) ou Mardi 29 Janvier (9h à 17h30)
- **Lieux** : ÉTAMPES (91) ou MEAUX (77) ou MAGNANVILLE (78)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 14 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF)
Autre public : 182 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières)



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Laurence GOUSSON
06.07.66.86.40
laurence.gousson@idf.chambagri.fr
David EYMARD
01.60.80.63.85
david.eynard@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

David EYMARD
ou Laurence GOUSSON
Conseillers Spécialisés Mes Parcelles

Voir aussi : Mes P@rcelles : Prévoir, enregistrer, valoriser ses pratiques sur internet

OUTILS

Mes p@rcelles : prévoir, enregistrer, valoriser, ses pratiques sur internet



OBJECTIFS

Savoir utiliser les trois principaux modules de l'outil Mes p@rcelles de manière autonome



CONTENU

- Utiliser la cartographie et créer ses parcelles culturales
- Renseigner les données de son assolement et utiliser les outils complémentaires de la cartographie (analyse de sol, bâtiments, éléments topographiques...)
- Editer ses documents cartographiques, ses documents techniques et réglementaires et naviguer dans l'application
- Saisir, consulter et modifier ses interventions ainsi que vérifier ses enregistrements phytosanitaires
- Calculer ses doses d'azote, réaliser son plan de fumure, saisir, consulter, vérifier et modifier ses interventions de fumure
- Remplir son cahier d'épandage



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs futurs utilisateurs de Mes P@rcelles
- Prérequis : Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur Internet



MÉTHODE

- Exposé et diaporama

NOTRE +

Une formation directement sur ordinateur pour prendre la main en direct sur l'outil



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Date** : À venir
- **Lieu** : À déterminer
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
David EYMARD
david.eynard@idf.chambagri.fr
01.60.80.63.85
Laurence GOUSSON
06.07.66.86.40
laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
David EYMARD
Laurence GOUSSON
Conseillers spécialisés Mes Parcelles

Voir aussi : Mes P@rcelles : Améliorer la gestion

Mes p@rcelles : améliorer la gestion



OBJECTIFS

Améliorer la gestion de mon entreprise avec Mes P@rcelles



CONTENU

- Utiliser ses données techniques pour connaître à tout moment ses charges opérationnelles et ainsi établir ses marges brutes
- Connaître ses stocks
- Enregistrer ses analyses de sol, optimiser ses doses d'engrais de fond et prévoir ses apports d'engrais de fond



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs utilisateurs de Mes p@rcelles
- Prérequis : Avoir suivi une formation initiale à l'outil Mes P@rcelles



MÉTHODE

- Exercices pratiques directement sur l'outil informatique et échanges en groupe

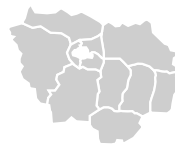
NOTRE +

Une formation pratique avec une utilisation de l'outil immédiate pour garantir la prise en main



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Date** : À venir
- **Lieu** : À déterminer
- **Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : À déterminer (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : À déterminer (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

David EYMARD
01.60.80.63.85
david.eynard@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

David EYMARD
Conseiller Mes P@rcelles

Voir aussi : Comprendre et interpréter son analyse de sol

MARAÎCHAGE

Construire et dimensionner son projet en maraîchage



OBJECTIFS

Définir sa stratégie commerciale (dimensionner son projet, choisir sa gamme et son planning de production) et choisir un site de production adapté
Étudier des comptes de résultats types et appréhender la réglementation spécifique au maraîchage



CONTENU

- Définir l'orientation de son projet en maraîchage
- Appréhender la réglementation liée à la production maraîchère, les avantages et les inconvénients des différentes formes de vente directe
- Choisir un site de production adapté notamment la surface de production et prédéfinir le coût de la main d'œuvre afin de dimensionner son projet



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Porteurs de projets en maraîchage, céréaliers, arboriculteurs et horticulteurs
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Étude de cas pratiques

NOTRE +

Découverte de l'itinéraire technique de deux cultures majeures : la tomate et la fraise



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 2 jours
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** :
Jeudi 24 janvier & Vendredi 25 janvier (9h - 17h30)
- **Lieu** : LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 392 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

• Maï CHAPELIN
• 01.39.23.42.38
• mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

• Marie GIRAULT
• 06.74.94.97.78
• marie.girault@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

• Marie GIRAULT
• et Stéphane ROLLAND
• *Conseillers du Pole maraîcher de la
• Chambre d'agriculture de Région
• Ile-de-France*
• Isabelle CHANCLUD
• *Chargée de mission diversification
• marketing de la chambre d'Agriculture de
• Région Ile-de-France*

Voir aussi : Améliorer la qualité de pulvérisation en maraîchage

Mieux appréhender les contrôles réglementaires sur mon exploitation en maraîchage



OBJECTIFS

Respecter la réglementation en vigueur pour la commercialisation : étiquetage, traçabilité des produits, etc.
Mettre en place le plus simplement possible un cahier d'enregistrement de fertilisation sur son exploitation
Connaître les exigences d'enregistrement au niveau phytosanitaire et choisir une méthode adaptée à ses contraintes



CONTENU

- Connaître la réglementation liée à l'eau (autorisation de prélèvement, relevés...)
- Répondre aux exigences de la réglementation azotée en maraîchage le plus simplement possible et respecter le paquet hygiène
- Appréhender la réglementation phytosanitaire, la réglementation en vente directe, les informations obligatoires sur les étiquettes, la traçabilité des produits et sa mise en place



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Maraîchers
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Exercices pratiques et rencontre sur une exploitation

NOTRE +

Une formation transversale et complète de la réglementation à la commercialisation



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Date** : À venir
- **Lieu** : À déterminer
- **Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Le pôle maraicher
01.30.30.40.11

Intervenant(s)

Camille FERRAND
Chargée d'études environnement
Françoise CHANCEL
Chargée de mission diversification marketing

Voir aussi : Améliorer la qualité de pulvérisation en maraîchage

MARAÎCHAGE

Améliorer la qualité de la pulvérisation en maraîchage



OBJECTIFS

Améliorer les conditions d'application des produits phytosanitaires dans l'objectif d'obtenir une meilleure efficacité



CONTENU

- Connaître le principe d'atomisation et les évolutions des techniques de pulvérisations (les différents moyens de réduire la dérive, réglementation et inventaire du matériel utilisé)
- Maîtriser les différents types de buses et transmission de la méthode permettant de mesurer la taille des gouttes (facteurs physico-chimiques) et améliorer la qualité de la pulvérisation (caractériser les dépôts de la surface de feuille à traiter)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Maraîchers
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, exposés, échanges

NOTRE +

Formation pratique avec démonstration de réglage de pulvérisateur sur le terrain



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** :
Mardi 29 janvier (9h - 17h30) Ou Novembre
- **Lieu** : AUVERNAUX (91)
- **Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 203 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Serge MERCIER
06.07.18.21.44
serge.mercier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Jean-Paul DOUZAL
ISTREA Lyon

Voir aussi : Mieux appréhender les contrôles réglementaires sur mon exploitation en maraîchage

Produire du melon de qualité



OBJECTIFS

Connaître les bases de la production et maîtriser la fertilisation
Gérer les périodes et systèmes de production ainsi que l'irrigation en particulier en fin de cycle de production



CONTENU

- Réussir la mise en place des cultures dans les meilleures conditions (systèmes de production, limites climatiques aux cultures sous abris et plein champ, types de sol et limites des sols inadaptées, importance de la fertilisation azotée sur la qualité, nécessité de la taille et de l'écimage)
- Contrôler les différents paramètres de culture visant à l'obtention de la qualité (gestion de l'irrigation au fil de la culture en fonction des phases végétatives, intérêt de la pollinisation par bourdons, gestion sanitaire de la culture, problèmes essentiels et mineurs, réussir à cueillir à pleine maturité)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous les producteurs
- Prérequis : Produire ou souhaitant débiter cette culture



MÉTHODE

- Apports théoriques et échanges

NOTRE +

Une formation personnalisée selon les problématiques des stagiaires dispensée par formatrice experte de la culture de melon



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** : Jeudi 28 février (9h - 17h30)
- **Lieu** : ÉTAMPES (91)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 203 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Le pôle maraîcher
Région Ile de France
Stéphane ROLLAND
Marie GIRAULT
01.30.30.24.14

Intervenant(s)

Isabelle DEVANT
Conseillère melon à la Chambre
d'Agriculture de l'Indre et Loire

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

MARAÎCHAGE

Optimisation technique de la conduite de la tomate sous abri en pleine terre



OBJECTIFS

Mieux connaître les exigences de la tomate
Optimiser la conduite climatique de ses abris
Gérer la conduite culturale



CONTENU

- Connaître les exigences de la culture (exigences pédoclimatiques, fertilisation, irrigation...) afin d'obtenir une qualité optimale en fonction : du créneau de production, des abris, du climat, du type de sol, des variétés choisies, etc.
- Gérer de façon optimale le climat sous abris : température, hygrométrie, luminosité, etc.
- Conduire au mieux sa culture : plantation, taille, effeuillage, récolte, conservation, etc.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Producteurs maraîchers



MÉTHODE

- Apports théoriques et exercices pratiques

NOTRE +

Une formation exhaustive qui traite de la conduite de la culture de A à Z



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Date** : À venir
- **Lieu** : À déterminer
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Pôle maraîchers d'Île-de-France
Marie GIRAULT
Stéphane ROLLAND
01.30.30.24.14

Intervenant(s)

À déterminer

Voir aussi : Améliorer la qualité de pulvérisation en maraîchage

Optimisation technique de la conduite de la fraise hors sol



OBJECTIFS

Améliorer la qualité gustative de la fraise en conservant un bon rendement
Optimiser la conduite climatique de ses serres pour limiter au maximum la prolifération des ravageurs (drosophile, thrips, etc.) tout en diminuant le recours aux produits phytosanitaires



CONTENU

- Savoir mettre en œuvre les innovations existantes pour améliorer la conduite de la fraise hors sol : structures d'abris, gouttières, substrats, fertilisation, techniques de plantation, aspects variétaux, conduite de plantes, aspects sanitaires, etc.
- Optimiser l'environnement climatique d'une serre



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Producteurs maraîchers



MÉTHODE

- Apports théoriques et échanges

NOTRE +

Une formation exhaustive autour de la culture de fraise notamment la température et l'hygrométrie favorable, l'irrigation en fonction des stades végétatifs



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Date 2019** : Mardi 29 Janvier
- **Lieu** : AUVERNAUX (91)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 28 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 168 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Serge MERCIER
01.64.79.30.88
serge.mercier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Marie GIRAULT
et Stéphane ROLLAND
Conseillers du Pôle maraîcher de la
Chambre d'Agriculture Ile-de-France

Voir aussi : Améliorer la qualité de pulvérisation en maraîchage

Gestion de la fertilité biologique des sols en maraîchage



OBJECTIFS

Connaître la diversité des matières organiques des sols et leurs fonctions
Maîtriser les nouveaux outils analytiques de diagnostics biologiques des sols ainsi que de caractérisation agronomique des matières fertilisantes



CONTENU

- Optimiser l'utilisation de produit selon leurs fonctions (sources, caractérisation et rôle des différents types de matières fertilisantes)
- Connaître et choisir les applications agronomiques (décryptage d'étiquette d'engrais et amendements organiques, décryptage d'analyses biologiques des sols maraîchers)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Maraîchers
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges, études de cas, décryptage d'analyses de sol

NOTRE +

Un formateur expert des problématiques de fertilité des sols depuis plus de 10 ans



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 1 jour
- Modalités** : Formation collective
- Dates 2019** :
Mercredi 13 février (9h - 17h30) Ou Lundi 19 mars (9h - 17h30)

Lieu : LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarif :

Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 203 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Serge MERCIER : 06 07 18 21 44
serge.mercier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Xavier SALDUCCI
Directeur de CELESTA – LAB
(Docteur en Ecologie Microbienne du sol)

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Comment concilier réglementation et commercialisation de ses légumes biologiques de manière sereine ?



OBJECTIFS

Faire un panorama sur la réglementation
Appréhender plus sereinement un éventuel contrôle



CONTENU

- Respecter la réglementation en vigueur pour la commercialisation : étiquetage, traçabilité des produits
- Mettre en place un cahier d'enregistrement de fertilisation sur son exploitation
- Connaître les exigences d'enregistrement au niveau des produits et choisir une méthode adaptée à ses contraintes



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Maraîchers biologiques
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques et échanges

NOTRE +

Une formation pratique qui oscille entre réglementation et facilité de mise en place



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Date** : À venir
- **Lieu** : À déterminer
- **Tarif** :

Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Audrey COULON
01.30.32.76.58
06.72.76.07.40
audrey.coulon@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Camille FERRAND
*Chargée d'études environnement de la
Chambre d'Agriculture de région
Ile-de-France*
Françoise CHANCEL
*Chargée de mission diversification
marketing de la Chambre d'Agriculture
de région Ile-de-France*

Voir aussi : Gestion de la fertilité biologique des sols en maraîchage

Reconnaissance des auxiliaires de cultures et aménagements favorables en horticulture et pépinières



OBJECTIFS

- Connaître les différents auxiliaires de cultures, leur écologie et leur intérêt
- Savoir identifier les auxiliaires de cultures
- Connaître les aménagements favorables aux auxiliaires de cultures
- Etre capable de se projeter sur son exploitation : quels aménagements et où ?



CONTENU

- Reconnaître les auxiliaires aux différents stades : identification de certains groupes (carabes, syrphes, chrysopes, coccinelles et autres)
- Connaître leurs besoins bio-écologiques : Présentation des différents types d'aménagements pour favoriser la biodiversité fonctionnelle



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Producteurs et salariés d'entreprises d'horticoles et de pépinières
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Diaporama, guides Auximore, échanges et observations sur le terrain

NOTRE +

Une formation pratique qui vous emmène sur le terrain mettre en application et observer pendant le temps de formation



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 1 jour
- Modalités** : Formation collective
- Date 2019** :
Mercredi 26 Juin (9h – 17h30)
- Lieu** : ST NOM LA BRETECHE (78)
- Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 217 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Isabelle CADIOU
06.18.95.08.10
isabelle.cadiou@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Johanna VILLENAVE-CHASSET
FLOR'INSECTES
Docteure en entomologie et écologie du paysage

Voir aussi : Accompagner les changements : Management

Accompagner les changements : Management

Module 1 “Communiquer pour mieux manager”



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et compétences de base en matière de communication, pour l'encadrement d'une équipe de travail et la conduite d'un chantier



CONTENU

- Comprendre et prendre en compte la communication verbale et non verbale
- Prendre conscience des cadres de références, des représentations, des filtres à l'écoute
- Savoir écouter et s'assurer d'être compris
- Donner un cadre de travail explicite et cohérent à son équipe
- Savoir se positionner et transmettre l'information à ses collaborateurs et aux clients ainsi que savoir mettre en œuvre un processus d'apprentissage au bénéfice des nouveaux salariés
- Apprendre à s'adapter à différents « types » de personnalités : Mieux comprendre ses réactions impulsives et celles des autres pour mieux les gérer et adopter l'attitude la plus efficace
- Créer et/ou développer des espaces d'échanges fructueux en tenant compte des perceptions différentes



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Chefs d'entreprises, responsables d'entreprises, responsables de production et responsables d'équipes, personnel d'encadrement
- Aucun prérequis



MÉTHODE

Exercices, mises en situation, études de cas à partir des exemples apportés par les membres du groupe

NOTRE +

Une formation complète pour toute personne gérant du personnel : gestion d'équipe, motivation du personnel, responsabilisation, planification du travail, etc.



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 2 jours
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** :
Mardi 5 février & Mercredi 6 février (9h – 17h30)
- **Lieu** : SAINT GERMAIN EN LAYE (78)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Isabelle VANDERNOOT
06.86.08.05.87
isabelle.vandernoot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Bruno Deffontaines
Cabinet Deffontaines – *spécialisé dans l'accompagnement management et gestion du changement pour les filières agricoles et alimentaires*

Voir aussi : Accompagner les changements :
Management – Module 2 “Encadrer et animer une équipe de travail”

Accompagner les changements : Management

Module 2 “Encadrer et animer une équipe de travail”



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et compétences de base en matière de management pour encadrer une équipe



CONTENU

- Clarifier le cadre, les règles de fonctionnement, le mode d'accompagnement et de contrôle de son équipe
- Repérer les différents styles d'autorité, repérer son style habituel et apprendre à adapter son style à chaque situation
- Motiver à travers la mise en œuvre des 5 niveaux de la motivation professionnelle et gérer les signes de reconnaissances individuels et collectifs
- Etre capable de donner du sens au travail pour intéresser les salariés, repérer les causes de la démotivation et savoir les traiter
- Gérer les compétences et développer les ressources de l'équipe
- Savoir organiser l'équipe en tenant compte des compétences de chacun et des relations interpersonnelles, comprendre l'importance de l'entretien d'évaluation
- Accompagner, favoriser et faciliter les transferts de savoir-faire
- Développer un esprit d'équipe et déléguer
- Favoriser la concertation dans l'équipe : réunion ou débriefing d'équipe



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Chefs d'entreprises, responsables d'entreprises, responsables de production et responsables d'équipes, personnel d'encadrement
- Prérequis : Avoir suivi le module 1 “Communiquer pour mieux manager” ou une formation équivalente



MÉTHODE

Exercices, mises en situation, études de cas à partir des exemples apportés par les membres du groupe

NOTRE +

Une formation complète pour toute personne gérant du personnel : gestion d'équipe, motivation du personnel, responsabilisation, planification du travail, etc.



INFORMATIONS PRATIQUES

■ **Durée** : 2 jours

■ **Modalités** : Formation collective

■ **Dates 2019** :

Mardi 25 Juin & Vendredi 28 Juin (9h – 17h30)

■ **Lieu** : SAINT GERMAIN EN LAYE (78)

■ **Tarif** :

Agriculteur contributeur VIVEA : À déterminer (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 480 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Isabelle VANDERNOOT

06.86.08.05.87

isabelle.vandernoot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Bruno Deffontaines

Cabinet Deffontaines – spécialisé dans

l'accompagnement management et

gestion du changement pour les filières

agricoles et alimentaires

Voir aussi : Accompagner les changements : Management
Module 3 “Gestion des conflits”

Accompagner les changements : Management

Module 3 “Gestion des conflits”



OBJECTIFS

Comprendre les mécanismes et le sens du conflit, apprendre à gérer et prévenir les tensions pour éviter les passages à l'acte de violence



CONTENU

- Comprendre les mécanismes des conflits : la naissance du conflit, sa signification, la différence entre confrontation, conflit et violence
- Traiter et prévenir les conflits : Comment repérer les tensions, les gérer pour prévenir la violence
- Maîtriser l'assertivité : une attitude gagnante dans la gestion des conflits
- Apprendre à se positionner face à l'autre : les attitudes et leurs conséquences



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Chefs d'entreprises, responsables d'entreprises, responsables de production et responsables d'équipes, personnel d'encadrement
- Prérequis : Avoir suivi le module 1 “Communiquer pour mieux manager” et 2 “Encadrer et animer une équipe de travail” ou une formation équivalente



MÉTHODE

- Exercices, mises en situation, études de cas à partir des exemples apportés par les membres du groupe

NOTRE +

Une formation complète pour toute personne gérant du personnel : gestion d'équipe, motivation du personnel, responsabilisation, planification du travail, etc.



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 2 jours
- **Modalités** : Formation collective
- **Date** : À venir
- **Lieu** : SAINT GERMAIN EN LAYE (78)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : À déterminer (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 480 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Isabelle VANDERNOOT
06.86.08.05.87
isabelle.vandernoot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Bruno Deffontaines
Cabinet Deffontaines – spécialisé dans l'accompagnement management et gestion du changement pour les filières agricoles et alimentaires

Voir aussi : Reconnaissance des auxiliaires de culture et aménagements favorables en horticulture et pépinières

Simplifier et optimiser le suivi de mon exploitation arboricole avec Mes p@rcelles



OBJECTIFS

Savoir utiliser l'outil informatique Mes P@rcelles
Répondre aux obligations réglementaires auxquelles vous êtes soumis en toute simplicité



CONTENU

Gérer son exploitation (enregistrer les travaux effectués de la plantation à la récolte, vérifier la conformité de son registre phytosanitaire, documents techniques et réglementaires, connaître l'état de ses stocks disponibles et en terre, connaître les prix moyens d'achat)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Arboriculteurs de la région Ile-de-France.
Prérequis : Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet



MÉTHODE

Apports théoriques, échanges et mises en situation

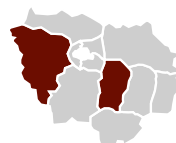
NOTRE +

Un outil des Chambres d'agriculture 100 % conçu pour répondre aux problématiques des agriculteurs notamment réglementaires, tourné sur la facilité d'utilisation



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** :
Mardi 5 mars (9h - 17h) Ou Mardi 12 mars (9h - 17h)
- **Lieux** : MELUN (77) ou MAGNANVILLE (78)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 203 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Laurence GOUSSON
06.07.66.86.40
laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

David EYMARD ou
Laurence GOUSSON
Conseillers Spécialisés Mes P@rcelles

Voir aussi : Le budget de trésorerie : un outil de pilotage pour votre entreprise

Démarrer mon projet viticole en Ile-de-France



OBJECTIFS

- S'approprier les bases et maîtriser les données technico-économiques de la viticulture
- Construire les projets de plantations et de commercialisation dans le contexte francilien
- Élaborer un plan d'action sur les pratiques et réglementations viticoles



CONTENU

- Connaître les obligations réglementaires d'une plantation de vignes
- Créer une exploitation viticole (présentation du cycle de la vigne, choix des terroirs, types de sol, environnement, cépages)
- Capitaliser et échanger sur les études et les différents travaux à réaliser sur un cycle d'une année
- Prospecter sur les besoins en matériel, en main d'œuvre (étude et simulation du retour sur investissement)
- Accroître sa rentabilité économique (méthodes et techniques culturales, analyse du marché, les circuits de vinification, les critères de qualités, étude des circuits de commercialisation)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous les exploitants agricoles et futurs exploitants
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges, visite du vignoble

NOTRE +

Une formation au contact du terrain avec une présentation du modèle viticole directement chez l'agriculteur-viticulteur



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 2 jours
- Modalités** : Formation collective
- Dates 2019** :
Lundi 6 mai (9h - 17h30) & Mardi 7 mai (9h - 17h30)
Mercredi 5 juin (9h - 17h30) & Jeudi 6 juin (9h - 17h30)
- Lieux** : LE MÉE-SUR-SEINE (77) & GUÉRARD (77) ÉTAMPES (91) & NONVILLE (77)
- Tarif** : Agriculteur contributeur VIVEA : 70 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 406 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Cyril DHENNEQUIN
06.83.06.42.69
cyril.dhennequin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Christophe JOFFROY
Expert technique et économique viticole de la CA du Loir-et-Cher
Ugo LEGENTIL
Chargé du développement économique des territoires de la CARIDF
Cyril DHENNEQUIN
Conseiller agricole et référent viticulteur de la CARIDF
Daniel KISZEL
Agriculteur viticulteur à GUÉRARD
Patrick FELIOT
Agriculteur viticulteur à NONVILLE

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

HACCP en abattoir de volailles et atelier de découpe et/ou de transformation de produits d'origine animale



OBJECTIFS

Acquérir la méthode HACCP pour ses productions de denrées d'origine animale
Savoir mettre à jour son plan de maîtrise sanitaire en cas de modification de ses fabrications



CONTENU

- Comprendre la méthode HACCP
- Identifier et résoudre les principaux dangers de sécurité sanitaire en production de denrées d'origine animale
- Déterminer les mesures préventives à mettre en place
- Gérer et améliorer le système HACCP mis en place



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Responsables d'abattoirs de volailles, d'ateliers de découpe de viandes ou d'ateliers de transformation de produits d'origine animale
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques et travail en groupe

NOTRE +

Formation pratique avec la conception sur place de documents nécessaires à la mise en place de la méthode HACCP pour votre production



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** : Mercredi 17 avril (9h - 17h30)
- **Lieu** : LE MÉE-SUR-SEINE (77)



- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 28 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF)
Autre public : 196 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières)



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Laurine DEHAUDT
06.87.60.52.37 – 01.64.79.30.20
laurine.dehautd@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Laurine DEHAUDT
Ingénieur qualité de la Chambre
d'Agriculture Région Ile-de-France

Voir aussi : Hygiène dans mon atelier de transformation ou point de vente à la ferme (hors HACCP)

L'hygiène dans mon atelier de transformation ou point de vente directe (hors HACCP)



OBJECTIFS

Enrichir son expertise sur la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité des aliments
Pouvoir identifier les dangers sanitaires liés à ses productions
Savoir appliquer les bonnes pratiques d'hygiène



CONTENU

- Identifier les différents dangers liés aux denrées alimentaires (focus sur le risque microbiologique) et appliquer les bonnes pratiques d'hygiène pour maîtriser ces dangers (proposition d'outils et/ou de méthode de vérification)
- Améliorer sa compréhension des mentions obligatoires pour l'étiquetage des produits



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tout opérateur travaillant en atelier de découpe de viandes, en atelier de transformation et/ou de conditionnement de produits d'origine animale, en abattoir de volailles ou réalisant de la vente directe
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apport théorique, échange en groupe et support visuel fourni à chaque participant

NOTRE +

Une formatrice experte en qualité



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** : Mercredi 13 mars (9h - 17h)
- **Lieu** : ÉTAMPES (91)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF)
Autre public : 189 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières)



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Laurine DEHAUDT
06.87.60.52.37 – 01.64.79.30.20
laurine.dehautd@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Laurine DEHAUDT
*Ingénieur Qualité à la Chambre
d'agriculture région Ile-de-France*

Voir aussi : HACCP en abattoir de volailles et atelier de découpe et/ou de transformation de produits d'origine animale

BOVIN

Éleveurs bovins lait : optimiser la gestion technique et économique de l'exploitation



OBJECTIFS

Connaître les principes de la gestion technique et économique de l'exploitation



CONTENU

- Appréhender la gestion technique du troupeau
- Comprendre et maîtriser la gestion technico-économique de l'alimentation
- Analyser les résultats laiterie et la Marge Brute



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Éleveurs bovins lait
- Prérequis : Être au contrôle laitier



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges sur les résultats moyens de la campagne présentée, questions réponses

NOTRE +

Une formation pratique avec un thème différent d'une session à l'autre



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** : Mardi 19 Février
ou Mercredi 20 février ou Jeudi 21 février
- **Lieux** : NANGIS (77) ou CHAILLY EN BRIE (77) ou SACLAY (91)
- **Tarif** net de TVA :
Gratuite (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
maï.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Laurine NEUMANN
06.86.49.96.23
laurine.neumann@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Laurine NEUMANN
Chargée de mission

Voir aussi : Formation Interbev : Evaluation en vif et en carcasse des bovins, pour les éleveurs et les acheteurs

Formation INTERBEV : Évaluation en vif et en carcasse des bovins, pour les éleveurs et les acheteurs



OBJECTIFS

En attente



CONTENU

En attente



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Éleveurs bovins

Prérequis : En attente



MÉTHODE

Apports théoriques, échanges, questions réponses

NOTRE +

Une formation pratique avec un thème différent d'une session à l'autre



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : À déterminer

Modalités : Formation collective

Date : À déterminer

Lieu : À venir

Tarif net de TVA :

Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Guillemette BOIRON

01.64.79.31.32

guillemette.boiron@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

En attente

Voir aussi : Éleveurs bovins lait : Optimiser la gestion technique et économique de l'exploitation

CAPRIN

Caprins laitiers fromagers : améliorer la gestion technique et économique de l'exploitation



OBJECTIFS

Améliorer de manière continue et collective des aspects techniques mais aussi économiques de l'exploitation



CONTENU

- Comparer différentes exploitations pour dégager des pistes d'amélioration (technique puis économique)
- Connaître et comprendre l'affouragement en vert pour réduire son coût alimentaire
- Mieux comprendre et répondre à la réglementation IPG
- Maîtriser les risques sanitaires en transformation laitière fermière
- S'ouvrir à une autre gestion de l'élevage par une visite d'exploitation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Éleveurs caprins
- Prérequis : En attente



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges, questions/réponses

NOTRE +

Une formation pratique avec présentation de résultats (techniques, production, reproduction, etc.)



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : À déterminer
- **Modalités** : Formation collective
- **Date** : À déterminer
- **Lieu** : À venir
- **Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Alain TONNELIER
06.86.49.96.18
alain.tonnelier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Laurine NEUMANN
Chargée d'étude élevage à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Voir aussi : Élevage caprins : améliorer l'élevage des chevrettes

Élevage caprins : améliorer l'élevage des chevrettes



OBJECTIFS

Progresser techniquement sur l'élevage des chevrettes



CONTENU

- Remplacer les chèvres de réformes, tout en améliorant la production laitière du cheptel par la sélection des parents
- Maintenir un effectif stable ou augmenter le cheptel
- Améliorer l'élevage des chevrettes à différentes étapes de leurs vies : durant la phase d'allaitement, durant la phase de sevrages, du sevrages à la saillies, de la saillies à la mise bas



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Éleveurs et salariés des élevages caprins laitiers
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges, questions/réponses

NOTRE +

Une formation pratique avec plusieurs intervenants selon les sujets abordés : élevage, bâtiment, etc.



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : À déterminer
- **Modalités** : Formation collective
- **Date** : À déterminer
- **Lieu** : À venir
- **Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Alain TONNELIER
06.86.49.96.18
alain.tonnelier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Alain TONNELIER
Conseillers caprins
Guillaume DURAND
Conseiller bâtiment

Voir aussi : Caprins laitiers fromagers : améliorer la gestion technique et économique de l'exploitation

Les pathologies caprines



OBJECTIFS

Approfondir les connaissances sur les principales pathologies rencontrées en élevage caprin
Réduire l'utilisation des antibiotiques
Améliorer l'état sanitaire de(s) troupeau(x)



CONTENU

- Gérer les pathologies (le colostrum et la santé des jeunes, l'intérêt des vaccins)
- Connaître les principales pathologies des adultes
- Contrôler le parasitisme (méthodes « traditionnelles » et méthodes « alternatives »)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Éleveurs de caprins et futurs éleveurs
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges de pratiques et d'expériences

NOTRE +

Un formateur vétérinaire spécialisé dans les pathologies caprines et chercheur au sein de l'OMACAP (Observatoire et des outils pour la gestion des maladies caprines)



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** : 22 janvier (9h - 17h30)
- **Lieu** : LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 42 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 180 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Alain TONNELIER
06.86.49.96.18
alain.tonnellier@elevageidf.fr

Intervenant(s)

Nicolas EHRHARDT
GDS Poitou-Charentes, vétérinaire et animateur de l'OMACAP

Voir aussi : Élevage caprins : améliorer l'élevage des chevrettes

Biosécurité dans les élevages de porcs



OBJECTIFS

Connaître les bases scientifiques et épidémiologiques de la peste porcine africaine
 Savoir concevoir et de gérer un plan de biosécurité
 Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène



CONTENU

- Mettre en exécution le plan de Biosécurité de protection contre la PPA et maîtriser les techniques de protection sanitaire
- Réagir en cas de problèmes pathologiques (PPA et plan d'éradication, les mesures correctives)
- Rédiger un protocole de nettoyage et de désinfection adapté à chaque élevage ainsi qu'un plan de protection externe et un plan de circulation pour chaque élevage



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Éleveurs de suidés à titre principal ou secondaire
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques et échanges

NOTRE +

Cette formation répond à l'obligation de suivi d'une formation à la gestion du plan de biosécurité en exploitation et aux bonnes pratiques d'hygiène pour une personne de l'exploitation



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Date** : Mercredi 17 avril 2019 (9h00 - 17h30)
- **Lieu** : LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- **Tarif** :
 Agriculteur contributeur VIVEA : Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
 Autre public : 112 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
 Maï CHAPELIN
 01.39.23.42.38
 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
 Ahcène BOUKAIBA
 01.64.79.30.12 – 06.86.49.96.20
 ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
 Ahcène BOUKAIBA
*Vétérinaire et conseiller avicole de la
 Chambre d'Agriculture Région Ile de
 France*

Voir aussi : Hygiène dans mon atelier de transformation ou point de vente à la ferme (hors HACCP)

OVIN

Éleveurs ovins : optimiser la gestion technique et économique de l'exploitation



OBJECTIFS

Connaitre les principes de la gestion technique et économique de l'exploitation



CONTENU

- Se comparer pour comprendre et améliorer ses résultats techniques
- Développer la vente et la commercialisation de son produit viande
- Se comparer pour améliorer ses résultats économiques
- Optimiser la gestion du troupeau : mortalité des agneaux



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Éleveurs et salariés des élevages ovins
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges, questions réponses

NOTRE +

Une formation pratique avec un thème constamment renouvelé selon les problématiques des éleveurs



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Date** : À déterminer
- **Lieu** : À venir
- **Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Laurine NEUMANN
06.86.49.96.23
laurine.neumann@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Guillemette BOIRON
Animatrice filière
Ahcène BOUKAIBA
Conseiller ovin et vétérinaire
Laurine NEUMANN
Chargée de mission

Voir aussi : Raisonner sa charge de mécanisation en croisant la technique économique et fiscale

La biosécurité dans mon élevage avicole fermier



OBJECTIFS

- Prendre conscience de l'importance de la prévention de l'influenza aviaire et comprendre les risques liés à la propagation du virus
- Être capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité
- Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène



CONTENU

- Connaître les bases scientifiques de l'influenza aviaire : caractéristiques du virus, résistances du virus, vecteurs de diffusion, etc.
- Appréhender les nouvelles mesures d'hygiène prévues dans l'arrêté du 8 février 2016 : séparation des unités de production, circulation des personnes et des véhicules, conduite en bande unique dans les unités de production, épandage des fumiers, lisiers et fientes, etc.
- Comprendre le plan de biosécurité : son organisation, les documents à conserver et à mettre à jour, les enregistrements à réaliser (traçabilité) et le plan de nettoyage et de désinfection



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Éleveurs de volailles élevées en plein air et éleveurs de volailles en claustration
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apport de connaissances, quizz, film, démonstration, études de cas, ateliers

NOTRE +

Le formateur est conseiller technique spécialisé sur les élevages de volailles, capable d'assurer suite à la formation un suivi sur le terrain de chaque stagiaire



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 1 jour
- Modalités** : Formation collective
- Date** : À déterminer
- Lieu** : À venir
- Tarif** net de TVA :
 - Agriculteur contributeur VIVEA : Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
 - Autre public : À déterminer (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Ahcène BOUKAÏBA
06. 86.49.96.20
ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Docteur Ahcène BOUKAÏBA
Vétérinaire à l'ÉRE et conseiller technico-économique

Voir aussi : HACCP en abattoir de volailles et atelier de découpe et/ou de transformation de produits d'origine animale

Étude de cas de mise en place du plan biosécurité en élevage de volailles



OBJECTIFS

Approfondir et développer votre expertise sur le plan biosécurité



CONTENU

- Connaître les nouvelles évolutions réglementaires du plan biosécurité
- Connaître les fiches d'évaluation ainsi que la fiche de contrôle de la DDPP
- Retenir les bonnes méthodes pour la mise en place d'un plan biosécurité
- Trouver les meilleures solutions pour son élevage



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Aviculteurs spécialisés en volailles fermières
- Prérequis : Avoir participé à une formation biosécurité en élevage de volailles



MÉTHODE

- Distributions de supports et visite de l'élevage de volailles

NOTRE +

Formation pratique avec des "pour actions" : propositions, solutions et plan biosécurité respectant les dernières dispositions réglementaires et visite d'exploitation



INFORMATIONS PRATIQUES

■ **Durée** : 1 jour

■ **Modalités** : Formation collective

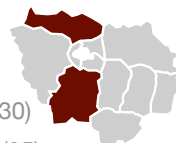
■ **Dates 2019** : Lundi 1^{er} avril ou Lundi 8 avril (9h - 17h30)

■ **Lieux** : MILLY LA FORET (91) ou AUVERS SUR OISE (95)

■ **Tarif** :

Agriculteur contributeur VIVEA : 28 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF)

Autre public : 175 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières)



Pôle Formation

- Mai CHAPELIN
- 01.39.23.42.38
- mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

- Ahcène BOUKAIBA
- 01.64.79.30.12 – 06.86.49.96.20
- ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

- Ahcène BOUKAIBA
- *Vétérinaire et conseiller avicole de la*
- *Chambre d'Agriculture Région IDF*
- Pierre-Nicolas GRISEL
- *Ingénieur agricole et aviculteur BIO*
- *Département de l'Essonne*
- M. Philippe BRARD
- *Aviculteur (volailles fermières)*
- *Département du Val d'Oise*

Voir aussi : Gestion du bien-être animal des volailles à l'abattoir

Élevage de volailles et fabrication d'aliments à la ferme : aspect technico-économiques



OBJECTIFS

Concevoir un élevage de volailles axé sur la fabrication d'aliments à la ferme
Savoir évaluer la rentabilité de l'entreprise



CONTENU

- Savoir articuler l'organisation de son travail entre les différents postes (élevage, fabrication d'aliments à la ferme, production de la matière première)
- Etre capable de pouvoir aller vers la diversification (élevages d'autres souches de volailles, présentation de la race gâtinaise)
- Savoir évaluer la pérennité de son élevage grâce aux critères et aux références technico-économiques (focus en élevage avicole : comparaison des résultats économiques des différentes alimentations)
- Connaître la valeur alimentaire des productions consommables en aviculture et les différentes formules alimentaires
- Etre capable de fabriquer l'aliment à partir des matières premières de l'exploitation (présentation du fonctionnement et étapes de production de l'atelier de fabrication d'aliments à la ferme)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs
- Aucun prérequis



MÉTHODE

Apports théoriques, échanges, visite d'exploitation

NOTRE +

Une formation riche en intervenants avec des apports pratiques applicables directement sur le terrain



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** : Mercredi 19 juin (9h-17h30)
- **Lieu** : PRUNAY SUR ESSONNE (91)
- **Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : 14 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 203 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
maï.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Achène BOUKAIBA
06.86.49.96.20
achène.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Hervé HARDY
Éleveur de volailles à Prunay sur Essonne
Lise IA-LAURENT
Chargée de mission circuit court
MAISON DU PARC
Laurine NEUMANN
Chargée de mission appui technico-économique à la Chambre d'agriculture de Région IDF

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !

Gestion du bien-être animal des volailles à l'abattoir - Opérateurs



OBJECTIFS

- Connaître les notions de bien-être animal
- Savoir réaliser l'inspection ante-mortem relative au bien-être des animaux
- Gérer la chaîne de production (définir les points critiques des postes de travail, connaître et mettre en place les mesures correctives)



CONTENU

- Maîtriser la notion de bien-être animal (contexte règlementaire et législatif, connaissances de l'animal)
- Savoir manipuler et soigner (manipulation, déchargement et attente des animaux avant l'abattage)
- Connaître et appliquer la procédure de mise à mort (techniques d'étourdissement, saignée, cas d'un abattage sans étourdissement)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Personnel des abattoirs de volailles au contact des volailles vivantes : opérateur de déchargement, saignée, accrochage, réglages anesthésies
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges, questions réponses

NOTRE +

Acquisition du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 1 jour
- Modalités** : Formation collective
- Date** : Mercredi 27 mars 2019 (8h30-16h30)
- Lieu** : SAINT ARNOULT EN YVELINES (78)



- Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 203 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Laurine DEHAUDT
06.87.60.52.37
laurine.dehautd@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Damien FAURE-BIDEGARAY
Formateur AVIPOLE Formation

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !

Retrait des carcasses de volailles et/ou de lagomorphes impropres à la consommation humaine



OBJECTIFS

Être capable d'effectuer sur une chaîne d'abattage, les retraits de carcasses de volailles et lagomorphes manifestement impropres à la consommation humaine
Savoir réaliser les retraits totaux et partiels ainsi que le tri des sous-produits en catégories 2 et 3
Connaître les principaux motifs de retraits de carcasses



CONTENU

- Connaître la réglementation en vigueur (les risques sanitaires en abattoir, les différents rôles et positionnement du personnel)
- Contrôler l'information sur la chaîne alimentaire (les modèles de support, critères et conduite à tenir en cas de critère d'alerte, notion d'enregistrement du contrôle, connaissance des modalités de l'évaluation du personnel)
- Savoir réaliser le contrôle à réception des animaux vivants et le contrôle post mortem des carcasses et abats et au tri des sous-produits (bonnes pratiques d'hygiène, description des anomalies, les critères d'alertes en post-mortem)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Personnes travaillant sur un site d'abattage de volailles et/ou de lagomorphes ainsi que les opérateurs effectuant le retrait sur chaîne et les chefs d'équipe
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques et échanges

NOTRE +

Cette formation vous permet d'acquérir une qualification reconnue par le Ministère de l'Agriculture et les Services de la DGAL



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1,5 jours

Modalités : Formation collective

Dates 2019 :

Mercredi 24 avril (9h - 17h30) & Jeudi 25 avril (9h - 12h30)

Lieu : SAINT ARNOULT EN YVELINES (78)

Tarif :

Agriculteur contributeur VIVEA : 52.50 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 304.50 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Laurine DEHAUDT
06.87.60.52.37 - 01.64.79.30.20
laurine.dehaut@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Jean-François GUINARD
Formateur AVIPOLE FORMATION, habilité
par le Ministère de l'Agriculture

Voir aussi : Gestion du bien-être animal des volailles à l'abattoir

optiprotect

L'**Outil d'Aide à la Décision** pour prévoir **les stades** et **les risques maladies** de vos blés tendres et durs



REJOIGNEZ
LA COMMUNAUTÉ



SECURISER VOTRE PRISE DE DECISION

Optiprotect fonctionne grâce à des modèles **testés et fiables**, fournis par **ARVALIS - Institut du végétal**.



SECURISER VOS MARGES

Optimisez le rendement **+ 2q/ha**

Réduisez l'utilisation de produits phytosanitaires **-0,15 IFT**

* En moyenne sur 7 ans selon les résultats d'ARVALIS - Institut du végétal.



COMMENT FONCTIONNE L'OUTIL ?

À partir de vos données parcelles :

- Variété
- Date de semis
- Travail du sol
- Localisation
- Type de sol
- Précédent de culture

et de données climatiques **locales fréquentielles, réelles et prévisionnelles** à 7 jours (pluviométrie à la parcelle).

Optiprotect vous indique :

- les dates d'apparition des **6 stades clés de vos blés** (épi 1cm, 1 nœud, 2 nœuds, dernière feuille ligulée, épiaison, floraison)
- l'évolution du risque pour les **principales maladies**.

UNE OFFRE COMPLÈTE ACCESSIBLE 24H/24

- ⊗ Un tableau de bord avec l'état de vos parcelles actualisé **en temps réel** accessible **en permanence** depuis votre **tablette** et/ou **PC**.
- ⊗ La réception bihebdomadaire par mail d'une synthèse des prévisions et des recommandations.
- ⊗ Des alertes SMS en cas de recommandation de traitement.

UN ABONNEMENT ANNUEL ADAPTÉ À VOS BESOINS

- ⊗ Une unique interface : Optiprotect est un module intégré à Mes P[ar]celles.
- ⊗ Pour les non-abonnés Mes P[ar]celles, vous bénéficiez d'un accès limité au module Optiprotect.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

- ⊗ Un conseiller à votre écoute qui vous aiguille sur les choix de produit et **la juste dose**.

Au service de votre performance



Corinne Burdillat
Conseillère Optiprotect
Tél : 01 64 79 30 75
Mail : Corinne.burdillat@idf.chambagri.fr



ENVIRONNEMENT



ENVIRONNEMENT

GESTION ET
STRATÉGIE

DIVERSIFICATION

COMMERCIAL-
ISATION

BATIMENT

Reconnaissance des auxiliaires de culture et aménagements favorables en grandes cultures



OBJECTIFS

- Connaître les différents auxiliaires de culture et savoir les identifier
- Connaître les aménagements favorables aux auxiliaires de culture au sein de l'exploitation



CONTENU

- Savoir reconnaître les auxiliaires sur cultures et bordures et connaître leurs besoins et les aménagements à réaliser pour les favoriser (présentation des auxiliaires de culture et types d'aménagements pour favoriser la biodiversité fonctionnelle)
- Capitaliser et échanger sur les types d'aménagement à mettre en place et leur gestion



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs en Grandes Cultures
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges et visite terrain

NOTRE +

Une formation pratique avec une seconde journée entière sur exploitation : avec observation réelle sur le terrain



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 2 jours
- Modalités** : Formation collective
- Dates 2019** :
Jeudi 28 février & Vendredi 7 juin (9h – 17h30)
- Lieux** : CERGY (95) & FLEURY (91)
- Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 42 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 434 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Sixtine LE RASLE
01.39.23.42.47 - 06.43.26.43.28
sixtine.lerasle@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Johanna VILLENAVE-CHASSET
Docteure en entomologie et écologie du paysage - FLOR'INSECTES

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Leviers agronomiques et système de culture pour réduire les risques de bioagresseurs



OBJECTIFS

- Analyser les pratiques pour réduire les risques de bioagresseurs
- Choisir les leviers agronomiques les plus adaptés pour réduire l'usage des phytosanitaires et construire un système de culture cohérent pour répondre aux objectifs
- Évaluer les conséquences d'un changement de pratiques sur le système de culture



CONTENU

- Connaître les leviers agronomiques et leurs modes d'action (fondamentaux de la protection des cultures) et savoir réduire les risques de bioagresseurs (leviers agronomiques disponibles et leur mise en œuvre)
- Acquérir une méthode de réflexion sur les systèmes de culture (différence entre choix tactique / choix stratégiques, décision à chaud / décision à froid)
- Capitaliser les expériences sur le terrain du système de culture pour réduire des risques de bioagresseurs



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques et expériences, jeu de questions/réponses dynamiques, utilisation de la démarche STEPHY

NOTRE +

Une formation pratique qui s'appuie sur des résultats réels : essais du système de culture réalisés par la Chambre d'Agriculture de Région Ile de France



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 1 jour
- Modalités** : Formation collective
- Dates 2019** : Jeudi 16 mai (9h - 17h30)
- Lieu** : SAINT ARNOULT EN YVELINES (78)
- Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF)
Autre public : 217 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières)



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Camille FERRAND
01.39.23.42.40 – 06.76.19.46.17
camille.ferrand@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Sébastien PIAUD
Conseiller Grandes Cultures Chambre
d'Agriculture Région Ile de France

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Bordures de champs : définition et présentation, évaluation et conseil de gestion



OBJECTIFS

- Identifier une bordure de champs et comprendre ses enjeux agro-écologiques
- Évaluer son état agro-écologique via une typologie simplifiée
- Mettre en place une gestion qui sera adaptée pour chaque type de bordure



CONTENU

- Identifier une bordure de champs : définition, types de bordures et localisation
- Connaître les enjeux agro-écologiques des bordures de champs : intérêts pour la flore, les insectes, la faune
- Savoir évaluer l'état des bordures de champs : détermination simplifiée de l'état des bordures + présentation des outils.
- Évaluer l'état écologique des bordures de champs sur le terrain : utilisation de la typologie simplifiée, outil Eco bordure, mise en situation sur quelques bordures



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Exposé, diaporama, quizz, guide flore et typologie GTNA

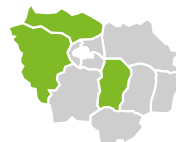
NOTRE +

Une formation exhaustive et pratique tournée sur le conseil de gestion à appliquer en fonction de la bordure rencontrée



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 1 jour
- Modalités** : Formation collective
- Dates 2019** : Jeudi 23 Mai (9h – 17h30)
ou Vendredi 24 Mai (9h – 17h30)
ou Mercredi 12 Juin (9h – 17h30) ou Septembre (9h – 17h30)
- Lieux** : LE MÉE-SUR-SEINE (77) ou ÉTAMPES (91)
ou MAGNANVILLE (78) ou CERGY (95)
- Tarif net de TVA** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 217 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Marlene MOITY
06.18.87.05.62
marlene.moity@idf.chambagri.fr
Sixtine LE RASLE
06.43.26.43.28
sixtine.lerasle@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Florent MULOT
Chargée de mission - ASSOCIATION
HOMMES ET TERRITOIRES

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Abeilles : des alliées de l'agriculture à préserver



OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement d'une ruche
- Connaître le cycle de vie de l'abeille
- Comprendre les impacts des pratiques agricoles et les améliorer pour faciliter la vie des abeilles
- Avoir la connaissance nécessaire pour mieux dialoguer avec les apiculteurs et les riverains



CONTENU

- Comprendre la biologie de l'abeille et le comportement de la colonie, l'apiculteur, le matériel apicole, la conduite du rucher et les visites des ruches, les produits de la ruche, le cadre réglementaire de l'apiculture
- Connaître les maladies apiaires, les dangers sanitaires et les intoxications
- Devenir apiculteur ou accueillir des ruches : investissements



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Exercices pratiques et échanges en groupe, visites et démonstrations

NOTRE +

Une formation pratique avec un rendez-vous au rucher école pour un partage d'expériences et une démonstration de matériels ainsi qu'une initiation au travail d'apiculteur



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 2 jours
- Modalités** : Formation collective
- Date** : À venir
- Lieu** : À déterminer
- Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 336 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Louise PIERCOURT
01.30.33.10.54
louise.piercourt@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Etienne CALAIS
Vétérinaire et Président du groupement de défense sanitaire des abeilles IDF
Alain CAMIZULI
Apiculteur, formateur au rucher école
Alain BEBON
Apiculteur, formateur au rucher école

Voir aussi : Gestion des bordures de champs

LE RÉSEAU CHAMBRE D'AGRICULTURE



467 500
agriculteurs

103
établissements
89 Chambres départementales ou interdépartementales
13 Chambres régionales

4200
élus
Corps électoral d'environ
3 millions de personnes
et **50000** groupements professionnels

8325
collaborateurs dont
6730
ingénieurs et techniciens

8000
agriculteurs engagés dans le réseau
Bienvenue à la ferme



86% des Chambres d'agriculture ont obtenu la certification pour leurs services

1er réseau de conseil agricole et territorial certifié



GESTION ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE



Prévention et secours civiques - niveau 1



OBJECTIFS

Apprendre les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime
Savoir évaluer le contexte de l'intervention et réagir en cas d'incident par étouffement



CONTENU

- Adopter les bonnes attitudes en cas d'accidents par saignements et de perte de connaissance
- Etre en capacité d'aider les victimes d'asphyxie et de malaise
- Savoir réagir avec efficacité en cas de traumatismes



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques et échanges d'expériences

NOTRE +

Un intervenant spécialisé des Sapeurs-Pompiers



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Date** : À venir
- **Lieu** : À déterminer
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Emmanuel GRIARD
06.07.53.03.17
emmanuel.griard@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
À déterminer

Voir aussi : Entreprendre une diversification agricole :
de la réflexion à la réalisation !

Le budget de trésorerie : un outil de pilotage pour votre entreprise



OBJECTIFS

- Passer d'un résultat comptable à la trésorerie
- Analyser son fond de roulement
- Réaliser un budget prévisionnel de trésorerie pour savoir faire face aux aléas



CONTENU

- Comprendre et savoir analyser les indicateurs pour bien gérer sa trésorerie notamment le résultat comptable, la différence entre l'EBE et l'excédent de trésorerie
- Savoir calculer ses équilibres financiers et déterminer un fond de roulement
- Être capable d'anticiper et d'utiliser sa trésorerie comme un élément de gestion de son entreprise : savoir établir un compte prévisionnel et un budget de trésorerie



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges et exercices pratiques

NOTRE +

Une formation pratique qui aborde tous les cas de figure et vous donne les clés de la réussite pour surmonter les aléas



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 1 jour
- Modalités** : Formation collective
- Date** : À venir
- Lieu** : À déterminer
- Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Alice CLIQUET
06.72.76.07.41
alice.cliquet@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
À déterminer

Voir aussi : Raisonner sa charge de mécanisation en croisant la technique économique et fiscale

Capitaliser sur les richesses du travail en famille pour dépasser les “délicatesses”



OBJECTIFS

Savoir évaluer le niveau actuel de communication dans la ferme
Identifier les sources de conflits récurrents et repérer les clés de conciliation Travail/Famille



CONTENU

- Assimiler les spécificités des relations familiales dans le cadre professionnel
- Analyser et interpréter les conséquences du travail en famille
- Savoir mettre en pratique l'écoute active, le questionnement et la communication positive
- Identifier ses valeurs professionnelles et les hiérarchiser



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs travaillant en famille
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, travail en groupe et échanges d'expériences

NOTRE +

Une formation tournée sur des techniques d'écoute et de questionnement avec une visée très concrète



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 2 jours
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** :
Mardi 8 janvier & Mercredi 9 janvier (9h - 17h30)
- **Lieu** : ÉTAMPES (91)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 70 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 350 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maiï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Claire MASSON
06.26.36.71.50
claire.masson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Cécile FOISSEY
Médiatrice et coach de la Chambre
d'Agriculture de Haute-Marne

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !



DIVERSIFICATION



Entreprendre une diversification agricole : de la réflexion à la réalisation !



OBJECTIFS

Diversifier les capacités de votre entreprise

Concevoir et étudier la faisabilité de mon projet (déterminer l'activité de diversification et les étapes pour sa mise en place)



CONTENU

■ Analyser sa situation individuelle et celle de son exploitation pour en dégager les opportunités de projet d'activité complémentaire (savoir clarifier ses objectifs personnels, étudier son environnement et évaluer son entreprise)

■ Évaluer et échanger sur les visites virtuelles et terrain (forces et faiblesses des projets)

■ Identifier les différents modes de commercialisation et le marché pour déterminer les circuits de commercialisation (objectifs de résultats, moyens, compétences)

■ Promouvoir son activité (réaliser une stratégie et analyse économique de son projet, mise en place d'une stratégie commerciale et marketing adaptée, communiquer sur son projet)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Agriculteurs

■ Prérequis : Être en recherche ou détenir un projet de diversification



MÉTHODE

■ Apports théoriques, échanges et travaux en groupe, visite d'exploitations et d'ateliers

NOTRE +

Une formation innovante avec des journées collectives, des visites d'exploitations et des séquences à distance avec une mise à disposition de ressources digitales



INFORMATIONS PRATIQUES

■ **Durée** : 2 jours de formation collective
+ Séquences de formation à distance ressources digitales & visites d'exploitations diversifiées
+ RDV individuel sur l'exploitation

■ **Modalités** : Formation collective mixte digitale, séquences à distance et rendez-vous individuel

■ **Dates 2019** : 15 janvier & 11 avril
ou 17 janvier & 18 avril ou 22 janvier & 16 avril

■ **Lieux** : LE MÉE-SUR-SEINE (77) ou CERGY-PONTOISE (95) ou ÉTAMPES (91)

■ **Tarif** : Agriculteur contributeur VIVEA : 105 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 555 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Isabelle CHANCLUD et Françoise CHANCEL
01.39.23.42.17
isabelle.chanclud@idf.chambagri.fr
francoise.chancel@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Isabelle CHANCLUD et Françoise CHANCEL
Conseillères diversification de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !



COMMERCIALISATION



Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !



OBJECTIFS

Argumenter en tant que « porte-parole » de l'agriculture (se conforter, se sécuriser dans sa légitimité)
Acquérir quelques clés de gestion des discours « à charge » pour favoriser les dialogues constructifs avec le grand public



CONTENU

- Comprendre la nature et les enjeux de la communication (détermination des éléments clefs d'une bonne communication et identifier les freins possibles)
- Comprendre son interlocuteur et adapter sa posture (focus sur le récepteur de sa communication)
- S'exprimer, s'affirmer (les types, natures et construction d'un argumentaire)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs
- Prérequis : Avoir envie de se « confronter » positivement et répondre aux questions posées par les consommateurs franciliens



MÉTHODE

- Apports théoriques et exercices pratiques

NOTRE +

Une formation très pratique avec des exercices verbaux et la construction d'argumentaires directement utilisables



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** : Lundi 18 février (9h - 17h30)
- **Lieu** : ÉTAMPES (91)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 203 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Claire MASSON
06.26.36.71.50
claire.masson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Cyrécé MILLAN
Formatrice IFOCAP (Formations des acteurs du monde agricole et rural)

Voir aussi : Réglementation et hygiène en magasin

Réglementation et hygiène en magasin



OBJECTIFS

Connaître les normes d'hygiène et la réglementation liées à l'accueil de public et à la signalétique



CONTENU

- Connaître les règles à respecter dans son point de vente (information aux consommateurs, exigences réglementaires pour un établissement recevant du public (ERP), signalétique, débit de boisson)
- Connaître les normes d'hygiène à respecter et savoir les mettre en place (réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité sanitaire des aliments, méthode HACCP adaptée à la remise directe, les exigences réglementaires en matière d'étiquetage, traçabilité, gestion des produits non-conformes)
- Identifier les différents dangers sanitaires liés aux manipulations et aux produits commercialisés et pouvoir appliquer les bonnes pratiques d'hygiène adéquates



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Producteurs
- Prérequis : Avoir un projet de magasin de produits fermiers



MÉTHODE

- Apports théoriques et échanges sur des cas concrets

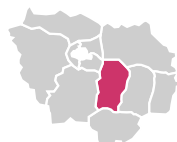
NOTRE +

Cette formation répond à l'obligation d'être formé tous les 5 ans à la réglementation sur l'hygiène pour être aux normes



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** : Jeudi 28 Mars (9h-17h30) ou Mardi 16 avril (9h-17h30)
- **Lieu** : LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF)
Autre public : 203 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières)



Pôle Formation

Mai CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Lorène VILLAIN
07.52.60.19.58
lorene.villain@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Françoise CHANCEL
Conseillère diversification
Laurine DEHAUDT
*Ingénieur qualité Chambre d'Agriculture de
Région Ile de France*

Voir aussi : Agencer son point de vente



1^{ère} MARQUE NATIONALE

DE VENTE DIRECTE ET D' ACCUEIL
A LA FERME

Une marque **largement reconnue**

8 000 agriculteurs en accueil et vente directe

5 000 points de vente et **1^{er}** réseau
français de distribution en vente directe

42 % des consommateurs connaissent
Bienvenue à la ferme

3 millions de français en sont clients

1 milliard d'euros de chiffre d'affaires

400 000 visites chaque mois sur
www.bienvenue-a-la-ferme.com

Le Cap des 100 fermes franciliennes dépassé !



**MANGEZ
VIVEZ
fermier**
VENTE DE
PRODUITS FERMIERS
ET ACCUEIL À LA FERME

Adhésion et renseignements :
01 64 79 30 65
claire.masson@idf.chambagri.fr

UNE PRIORITÉ DONNÉE À VOTRE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

En permettant à chaque français d'accéder **simplement**
aux produits et prestations de vos fermes.

REJOIGNEZ LE RÉSEAU !



Agencer son point de vente



OBJECTIFS

Améliorer ses ventes grâce à un aménagement attractif
Identifier les éléments favorisant les ventes dans l'organisation physique de votre espace de vente



CONTENU

- Découvrir le merchandising ou l'art de mettre en valeur ses produits (principes et spécificités des produits agricoles) et savoir optimiser l'aménagement de son (futur) lieu de vente
- Identifier les clés de réussite d'un agencement réussi : lisibilité, visibilité, praticité et attraction
- Choisir des techniques de ventes additionnelles pour ses lieux de vente
- Commercialiser ses produits (contraintes et exigences)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Producteurs
- Prérequis : avoir un projet de magasin de produits fermiers /avoir un magasin



MÉTHODE

- Apports théoriques, analyse de cas, travaux de groupe et mises en situation

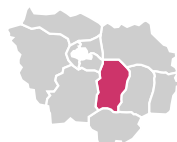
NOTRE +

Une formation très pratique avec des techniques de vente adaptées selon les besoins, les configurations de magasin et les produits



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Dates 2019** : Mercredi 30 Janvier (9h - 17h30)
ou Jeudi 28 Mars (9h - 17h30)
- **Lieu** : LE MÉE-SUR-SEINE (77)
- **Tarif** :
Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 203 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Lorène VILLAIN
07.52.60.19.58
lorene.villain@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Julien COSME
*Conseiller circuits courts à la Chambre
d'Agriculture de SAVOIE MONT-BLANC*

Voir aussi : Réglementation et hygiène en magasin



CONSOLIDER, SÉCURISER ET PÉRENNISER

- **Sécuriser vos revenus**
Coûts de production, conseil d'entreprise
- **Maîtriser vos intrants phyto et ferti**
Conseil de préconisation, conseil morte saison, conseil annuel
- **Sécuriser vos démarches administratives et réglementaires (CFE, PAC)**
- **Gérer vos ressources humaines**
Organisation du travail, manager ses salariés
- **Gérer votre bât et vos équipements**
Conseil bâtiment et agroéquipement, diagnostic énergétique
- **Mieux résister face aux imprévus**
Difficulté financière, problème sanitaire, aléas climatiques

S'INSTALLER ET TRANSMETTRE

- **Réussir votre installation**
Emergence : du rêve au projet, Bâtir un projet solide, suivi post installation
- **Trouver un repreneur et réussir votre transmission**

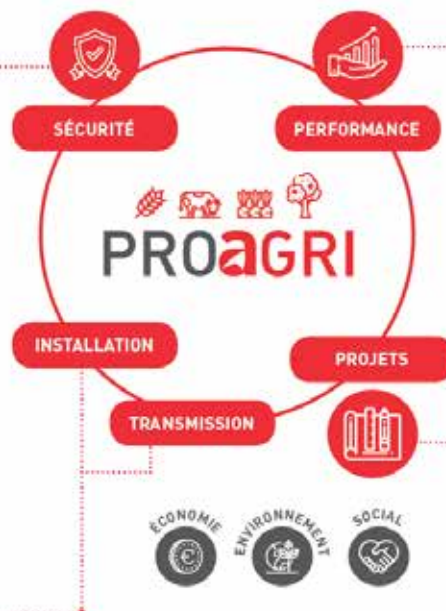
L'AGRICULTURE CHANGE ET VOUS CHANGEZ AVEC ELLE.

Tout à tour producteur, technicien, manager, gestionnaire, vous changez de casquette plusieurs fois par jour. Plusieurs fois par jour, vous aimeriez avoir un agronome, un financier, un commercial, un coach à vos côtés. Pour vous, les Chambres d'agriculture ont créé PROAGRI. Pour vous accompagner sur le terrain et vous proposer conseil, formation, services et solutions numériques.

PROAGRI C'est pro, c'est pour vous.

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN.



VOUS REGARDEZ LE FUTUR ? PROAGRI VOUS ÉCLAIRE.

Nos conseillers œuvrent avec vous pour faire évoluer votre exploitation, en collaboration avec un réseau de plus de 6700 ingénieurs agronomes et techniciens, experts en pratiques innovantes. Nous valorisons l'expérimentation, le partage d'expérience, l'agriculture numérique pour apporter des réponses aux grands enjeux de demain. Et faire de vous un acteur incontournable de la vitalité des territoires et de la transition du monde agricole.



AMÉLIORER VOS PERFORMANCES, INNOVER ET EXPÉRIMENTER

- **Optimiser vos performances technico-économiques**
- **Opter pour l'agriculture de précision**
Connaissance parcellaire, modulation des intrants, pilotage de l'irrigation, prévision maladies
- **Améliorer la fertilité de vos sols**
Travail du sol, couverts intercultures, biodiversité
- **Développer votre activité commerciale et communiquer**
Circuits courts et agritourisme
- **Acheter et vendre les matières premières au meilleur prix**



SE DÉVELOPPER, ÉVOLUER, CONSTRUIRE L'AVENIR

- **Se convertir en bio**
Étude de faisabilité, accompagnement technique, appui formalités
- **Se lancer dans une démarche de certification et de valorisation de vos produits**
- **S'engager dans une démarche agroenvironnementale**
- **Produire votre propre énergie**
Méthanisation, photovoltaïque
- **Se lancer dans une activité de diversification**
Transformation, commercialisation en circuit court, vente en ligne, projets collectifs





BÂTIMENT

Se former aux documents d'urbanisme communaux pour faire valoir l'activité économique dans les PLU



OBJECTIFS

Comprendre les règles d'urbanisme communales régissant son exploitation et ses biens
Savoir élaborer ses projets en tenant compte des contraintes juridiques



CONTENU

- Connaître le rôle du PLU
- Maîtriser les règles d'urbanisme et leurs effets sur l'exploitation agricole
- Savoir être actif dans l'élaboration des documents d'urbanisme (présenter une requête aux autorités concernées, agir lors des modifications des documents)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Apports théoriques, échanges, questions/réponses

NOTRE +

Un formateur expert des problématiques du territoire francilien



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1 jour
- **Modalités** : Formation collective
- **Date** : À venir
- **Lieu** : À déterminer
- **Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : En attente (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : En attente (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Béatrice LABOIS-GUERARD
01.64.79.30.71
beatrice.guerard@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Béatrice LABOIS-GUERARD
*Cheffe du service Territoires de la
Chambre d'agriculture de Région IDF*

Voir aussi : Stockage et conservation des grains

Stockage et conservation des grains en organismes stockeurs ou à la ferme



OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les moyens de conservation adaptés et gérer la ventilation de refroidissement des différentes espèces
- Estimer l'aptitude au stockage des différentes céréales à stocker en fonction de leur humidité et de leur température
- Identifier les insectes ravageurs des grains et mettre en œuvre les moyens de luttés préventives et curatives dans un contexte de réduction des insecticides de stockage



CONTENU

- Connaître les caractéristiques des grains (organisme vivants) ainsi que les risques de dégradation des grains au stockage : risques d'échauffement, de développement de moisissures, de proliférations d'insectes, les mycotoxines
- Lutter contre les prédateurs : les insectes, les ravageurs, les oiseaux
- Ventiler les grains : refroidissement, conduite de la ventilation, incidence des conditions climatiques, gestion des températures, utilisation du thermostat



PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Agriculteurs
- Aucun prérequis



MÉTHODE

- Exposés, échanges d'expériences, utilisation de visuels complétés par des schémas

NOTRE +

Une formation tournée sur la mise en place sur l'exploitation et le partage d'expérience



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée** : 1 jour
- Modalités** : Formation collective
- Dates 2019** : Jeudi 23 Mai (9h – 17h30)
ou Lundi 3 Juin (9h – 17h30)
- Lieux** : MAGNANVILLE (78) ou BETON-BAZOUCHES (77)
- Tarif** net de TVA :
Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).
Autre public : 203 € (Voir page 78 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Sébastien PIAUD
06.07.18.17.66
sebastien.piaud@idf.chambagri.fr
Louise PIERCOURT
01.30.33.10.54
louise.piercourt@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Jean-Yves MOREAU – *Consultant métiers du grain chez ARVALIS*

Voir aussi : Construire son programme de protection fongicide sur blé



Conditions générales de vente

1. Organisation des formations

1.1 Prérequis

Nos formations ne nécessitent pas de connaissances préalables, sauf pour les stages où un pré-requis est spécifié.

1.2 Animations et intervenants

Chaque formation, conduite par un animateur responsable du stage, est décrite dans le catalogue formation ou sur notre site internet. Des modifications sont possibles : le nom des intervenants, des formateurs. Les dates et lieux sont donnés à titre indicatif. Les personnes apportant leur témoignage ne sont pas systématiquement mentionnées dans la mesure où elles ne sont pas toujours connues au moment de l'édition du catalogue ou des fiches formation. Un programme détaillé est envoyé à chaque participant avant son entrée en formation.

Pour toute précision, contactez le responsable de stage indiqué pour le module concerné.

1.3 Méthodes pédagogiques

L'alternance des méthodes pédagogiques est privilégiée : apports théoriques, échanges en groupes, travail sur des cas concrets, visites, témoignages...

Nous recueillons vos attentes au début de chaque stage. Une évaluation individuelle et collective de vos acquis et satisfaction est faite en fin de formation pour adapter au mieux les prochains contenus.

1.4 Horaires et durées

Sauf indication contraire sur la fiche catalogue, les formations sont d'une durée de 7h par jour.

2. Public concerné

Les sessions sont destinées principalement aux chefs d'exploitation agricoles, aux jeunes en parcours d'installation, et aux salariés agricoles de la région Ile-de-France. Elles sont également ouvertes à toute autre personne, sauf mention particulière indiquée dans le descriptif.

3. Modalités d'inscription

3.1 Pour certaines formations, les dates n'ont pas été fixées avant la parution du catalogue. Il est toutefois possible de se pré-inscrire : les informations complémentaires sont transmises directement aux personnes pré-inscrites.

3.2 A réception du bulletin d'inscription renseigné, nous communiquons le contrat, ou selon les cas la convention de formation, le questionnaire des attentes, le programme et les conditions pratiques : date et horaire, lieu, coût. Le contrat, ou selon les cas la convention de formation est à nous retourner signé pour valider l'inscription, accompagné du questionnaire des attentes renseigné.

3.3 Les inscriptions sont prises en compte selon l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription. Si plusieurs demandes ne peuvent être satisfaites faute de place, l'organisation d'une session complémentaire peut être envisagée.

4. Règlement de la formation

4.1 Nos tarifs de formation ainsi que les remises sont encadrés par une délibération de la Chambre d'agriculture. Pour le détail des tarifs, prendre contact avec le service formation. Nos tarifs tiennent compte du statut des stagiaires, du coût de la formation et des cofinancements espérés.

4.2 Nos tarifs sont nets de taxe. Les frais de repas, de déplacement et d'hébergement sont à la charge du participant ou de son employeur.

4.3 Les règlements doivent être effectués par chèque au nom de Monsieur l'agent Comptable de la Chambre de Région Ile-de-France. Quelle que soit la date de réception du règlement, son encaissement ne se fait qu'à l'issue de la formation.

4.4 A l'encaissement du règlement, une facture acquittée, est adressée au participant ou à son employeur ainsi qu'une attestation de fin de formation. Ces documents sont à conserver pour justifier du crédit d'impôt, de l'aide au remplacement ou du parcours professionnel et PPP ou pour la prise en charge éventuelle partielle ou totale par le fonds de formation du stagiaire.

5. Report ou annulation

5.1 La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure toute formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des animateurs et intervenants si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent ou si le nombre d'inscrits est insuffisant. En cas d'annulation, les règlements reçus sont retournés. Dans le cas d'un report, les inscrits sont informés de la nouvelle date de session de formation. En cas de refus du stagiaire, le service formation lui retourne sa participation financière.

5.2 Rétractation

Conformément à l'article L6353-5 du Code du Travail, à compter de la date de signature du contrat de formation, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce délai s'étend à quinze jours francs avant le début de la formation, dans le cas d'une résiliation de convention avec une entreprise. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire et de l'entreprise.

5.3 Annulation du fait du stagiaire

Sauf cas de force majeure dûment justifié (voir article 5.4), tout désistement du participant doit faire l'objet d'un écrit recommandé avec accusé de réception auprès du service formation 7 jours ouvrés au moins avant le début de la formation. En cas de désistement/d'annulation au-delà de ce délai ou d'abandon en cours de stage, le service formation est fondé à facturer au stagiaire le montant total de la formation, ainsi que, le cas échéant, la part financière non perçue par la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France attribuée par le fonds de financement.

5.4 Force majeure

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation en cas de force majeure dûment justifiée et reconnue, le contrat/convention est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement réalisées sont dues au prorata temporis de leur valeur, avec au minimum 30 % du montant total des frais de formation. La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

6. Obligations du stagiaire et/ou du cocontractant de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

6.1 Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée à l'extérieur, le salarié ou le stagiaire doit en outre respecter le règlement intérieur de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France en tant qu'organisme de formation.

6.2 Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit. Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout

comme le non respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par les présentes dispositions. En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de fin de formation.

6.3 L'employeur ou selon le cas le stagiaire s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée du stage une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs ou indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France ou à des tiers, assurance contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France ne puisse être recherchée ou inquiétée.

7. Protection des données à caractère personnel

Les informations à caractère personnel que nous collectons sont utilisées uniquement par le service formation de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France. Conformément à l'article 32 de la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant à exercer à tout moment auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France.

8. Litiges

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal administratif de Paris sera seul compétent pour régler le litige.



Financement des formations et aides

1. Chefs d'exploitations

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France dépose une demande de prise financière auprès de VIVEA qui décide de l'aménagement des formations. VIVEA est un fonds d'assurance formation.

Pour pouvoir bénéficier d'un financement de VIVEA (hors congés formation), 3 conditions sont nécessaires :

1.1 Être ressortissant de VIVEA

Chef d'exploitation ou d'entreprise non salarié, aide familial, conjoint collaborateur ou cotisant de solidarité.

1.2 Être à jour de sa contribution formation

Les personnes ayant mis à des échéanciers de paiement avec la MSA sont considérées à jour dès lors qu'elles honorent ce dernier.

1.3 Être en activité

Les ressortissants de VIVEA perdent tout droit à la formation professionnelle continue à compter de leur sortie de la vie active (retraite, arrêt d'activité). Les personnes en parcours d'installation doivent fournir une attestation originale transmise par le Point Accueil Installation de leur département.



Renseignements sur www.vivea.fr

Un accès facilité à la formation pour les chefs d'entreprise

Le crédit d'impôt

Bénéficiaires : chefs d'entreprise individuelles ou sociétés de personnes ou commerciales imposées au réel
Calcul : Nb heures de formation x taux horaire SMIC au 31/12 de l'année (au 01/01/2019 : 10.03 €.
Maximum : 40 heures par entreprise
Utilisez la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01
Conservez vos attestations de stage et factures acquittés.

Se faire remplacer

Le service de remplacement peut mettre à votre disposition une personne compétente pour faciliter votre départ en formation. Le coût journalier peut être diminué grâce à des aides pour « motif de formation ». Le remplacement peut être différé de 3 mois à compter du jour de formation.

2. Salariés agricoles et des activités annexes



Renseignements auprès du Service de Remplacement des Agriculteurs d'Ile de France et de la Seine et Marne.

CONTACT :

Seine et Marne : Severine Monet 01.64.79.30.56

Remplacement77@gmail.com

Ile de France : Marina Delgorgue 01.39.53.73.94

Contact.sraif@organge.fr

L'employeur contacte sa délégation régionale avant le début de la formation pour s'assurer de la possibilité et des modalités de prise en charge du stage du salarié. Après le stage, l'organisme de formation adresse à l'employeur les documents à joindre à sa demande de remboursement. Délégation Ile-de-France 01.57.14.05.40.



Renseignements sur www.fafsea.com

Co-financement

Les formations financées par VIVEA et FAFSEA peuvent bénéficier de co-financements :





Bulletin d'inscription

A retourner à : **Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**
Pôle Formation 2 avenue Jeanne d'Arc - BP 111 - 78153 LE CHESNAY CEDEX
Mail : mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Nom - Prénom :

Raison sociale :

Nom du salarié :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone : Mail :

STATUT :

Contributeur VIVEA

Chef d'exploitation

Conjoint collaborateur

Aide familial

Cotisant solidaire

Autre public

Parcours PPP

Ancien exploitant

Salarié agricole

Autre :

Je m'inscris à la formation :

Titre de la formation :

Lieu : Date :

Titre de la formation :

Lieu : Date :

Et je joins le chèque correspondant de €
à l'ordre de M. l'agent comptable de la CA RÉGION IDF





Partenaires





Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



Notes

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.



Vous avez une demande, des questions ou des remarques ?
www.ile-de-france.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France

19 rue d'Anjou - 75008 PARIS

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

418 Rue Aristide Briand, 77350 Le Mée-sur-Seine

Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France

2 Avenue Jeanne d'Arc, 78150 Le Chesnay



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE